

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, November 24, 2022

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met with videoconference this day at 11:32 a.m. [ET] to examine and report on such issues as may arise from time to time relating to social affairs, science and technology generally.

Senator Ratna Omidvar (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: My name is Ratna Omidvar, and I am a senator from Ontario and chair of this committee.

Let us briefly go around the table to introduce our Senate colleagues, starting with Senator Bovey.

Senator Bovey: Patricia Bovey from Manitoba.

Senator Osler: Flordeliz Gigi Osler from Manitoba.

Senator Kutcher: Stan Kutcher, Nova Scotia.

Senator Moodie: Rosemary Moodie, Ontario.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc from Quebec.

[*English*]

Senator Cordy: Jane Cordy from Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie from Quebec.

[*English*]

The Chair: Thank you, colleagues.

For our first panel, joining us by video conference, we have Derek Johnstone, Special Assistant to the National President, United Food and Commercial Workers of Canada; and representatives from the Migrant Workers Health Expert Working Group, Anelese Weiler, Assistant Professor, Department of Sociology, University of Victoria, accompanied by her colleagues Janet McLaughlin from Wilfrid Laurier and Leah Vosko from York University. Thank you for joining us today.

I now invite the witnesses to provide opening remarks. I remind you that you have five minutes allocated for your opening remarks, to be followed by questions from our members. Mr. Johnstone, the floor is yours.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 24 novembre 2022

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 11 h 32 (HE), avec vidéoconférence, pour examiner pour en faire rapport des questions qui pourraient survenir concernant les affaires sociales, la science et la technologie en général.

La sénatrice Ratna Omidvar (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Je m'appelle Ratna Omidvar, je suis sénatrice de l'Ontario et présidente du comité.

Nous allons maintenant faire un bref tour de table pour présenter nos collègues du Sénat, en commençant par la sénatrice Bovey.

La sénatrice Bovey : Patricia Bovey, du Manitoba.

La sénatrice Osler : Flordeliz Gigi Osler, du Manitoba.

Le sénateur Kutcher : Stan Kutcher, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Moodie : Rosemary Moodie, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Cordy : Jane Cordy, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, du Québec.

[*Traduction*]

La présidente : Je vous remercie, chers collègues.

Dans le premier groupe de témoins, nous accueillons, par vidéoconférence, Derek Johnstone, adjoint spécial au président national, Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada. Nous accueillons également des représentants du Groupe de travail sur la santé des travailleurs migrants, soit Anelese Weiler, professeure adjointe, Département de sociologie de l'Université de Victoria, qui est accompagnée de ses collègues, Janet McLaughlin de l'Université Wilfrid Laurier et Leah Vosko de l'Université York. Je vous remercie de vous joindre à nous aujourd'hui.

J'invite maintenant les témoins à faire une déclaration préliminaire. Je vous rappelle que vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration, et les membres du comité vous poseront ensuite des questions. Monsieur Johnstone, vous avez la parole.

Derek Johnstone, Special Assistant to the National President, United Food and Commercial Workers of Canada: On behalf of the United Food and Commercial Workers of Canada, I would like to thank the standing committee for the opportunity to share our perspective today and also for the work of the committee on this important subject.

The UFCW is the voice of Canada's food workers. We are one of the country's largest unions, and we are proud and privileged to represent over a quarter million hardworking people in over 600 communities from coast to coast. The vast majority of our membership works in food-related sectors, but UFCW members can be found in more than 20 different industries on the front lines producing the goods and services that Canadian families rely on every single day.

For more than three decades, the UFCW has also served as a leading advocate for migrant food workers and for primary agricultural workers in particular. Over that time, we have watched the Seasonal Agricultural Worker Program expand into the Temporary Foreign Worker Program and other streams, and in recent years, it has grown exponentially in terms of scale and scope and now involves much of the country's food system.

Every year for the past 20 years, UFCW has published an annual report that details our fieldwork on behalf of migrants. It identifies the abuses they have long endured and provides a set of recommendations that are reflective of the life experiences of migrants. It frustrates me to say, senators, that every year over the past 20 years, those recommendations have been largely ignored.

For us, for the union that has been helping migrants over three decades and food workers in general for over a century, the solution to doing something that would significantly reduce precariousness and vulnerability is clear. Migrant workers with real representation do not become headline news. Migrant workers with real representation do not become the victims of human trafficking. Migrant workers with real representation do not go home with disfigured bodies and the emotional baggage of being tormented by a horrible employer.

The UFCW knows this because in the meatpacking sector, our union has and continues to represent thousands of migrants. Unlike what we see in primary agriculture, migrants in the

Derek Johnstone, adjoint spécial au président national, Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada : Au nom des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada, ou TUAC, j'aimerais remercier le comité permanent de nous donner l'occasion de présenter notre point de vue aujourd'hui. Je remercie également le comité du travail qu'il accomplit sur cet important enjeu.

Les TUAC représentent la voix des travailleurs du secteur de l'alimentation du Canada. Nous sommes l'un des plus grands syndicats du pays et nous sommes fiers et privilégiés de représenter plus d'un quart de million de travailleurs dévoués dans plus de 600 collectivités d'un bout à l'autre du pays. La grande majorité de nos membres travaillent dans des secteurs liés à l'alimentation, mais les membres des TUAC se retrouvent aux premières lignes de plus de 20 industries différentes pour produire les biens et les services sur lesquels les familles canadiennes comptent chaque jour.

Depuis plus de trois décennies, les TUAC sont également les principaux défenseurs des travailleurs migrants dans le secteur alimentaire et plus particulièrement des travailleurs du secteur agricole primaire. Au cours de cette période, nous avons vu le Programme des travailleurs agricoles saisonniers s'étendre au Programme des travailleurs étrangers temporaires et à d'autres volets, et ces dernières années, l'envergure et la portée de ce programme ont connu une croissance exponentielle, ce qui lui permet maintenant de viser une grande partie du système alimentaire du pays.

Chaque année depuis 20 ans, les TUAC publient un rapport annuel qui détaille le travail effectué par l'organisme sur le terrain au nom des migrants. Ce rapport cerne les mauvais traitements que les migrants endurent depuis longtemps et il fournit une série de recommandations qui reflètent les expériences de vie des migrants. Je trouve très frustrant de constater, sénateurs, que chaque année depuis 20 ans, ces recommandations sont en grande partie écartées.

Pour nous, c'est-à-dire le syndicat qui aide les travailleurs migrants depuis trois décennies et les travailleurs du secteur de l'alimentation en général depuis plus d'un siècle, il existe une solution évidente pour réduire considérablement la précarité et la vulnérabilité de ces travailleurs. En effet, les travailleurs migrants qui sont adéquatement représentés ne font pas les grands titres. Les travailleurs migrants qui sont adéquatement représentés ne sont pas victimes de la traite des personnes. Les travailleurs migrants qui sont adéquatement représentés ne rentrent pas chez eux avec le corps brisé et les conséquences émotionnelles qui viennent après avoir été tourmentés par un horrible employeur.

Les membres des TUAC le savent bien, car notre syndicat a représenté et continue de représenter des milliers de migrants qui travaillent dans l'industrie de la transformation de la viande.

meatpacking sector do not have to worry about their labour and health and safety rights being disregarded. In the meatpacking sector, the union is positioned to ensure that migrants are treated with the respect that all front-line workers deserve. In the meatpacking sector, unlike primary agriculture, migrants also have a real chance to become Canadian. A key part of that reality is the result of the union working with major employers to leverage provincial nominee programs and other streams and to create pathways for food workers and their families. I should also add that Canada's meatpacking sector has long been a main pillar of the agri-food sector, and for many decades, it has been very competitive in global markets.

Long story short, representation by the union would go a long way to addressing many of the issues that have long plagued Canada's migrant worker systems, yet we have yet to encounter a federal government that is serious about putting representation at the centre of a reform program.

In fact, Ontario, where I believe more than 40% of all migrants are situated, excludes agricultural workers from mainstream collective bargaining regimes — despite the fact that migrants are so vulnerable, despite the fact that joining the union would make a world of difference and despite the fact that Canada, finally, in 2018, ratified the International Convention on the Right to Organise and Collective Bargaining.

With that, senators, I would like to thank you on behalf of Canada's food workers for shouldering this important work. I would also like to take this opportunity to join other members of the global labour movement and our progressive allies in calling for Canada to ratify the International Convention on the Protection of the Rights of All Migrant Workers and Members of Their Families. This, too, is long overdue.

I'm happy to take any questions that the committee might have.

The Chair: Thank you, Mr. Johnstone.

Analyse Weiler, Assistant Professor, Department of Sociology, University of Victoria, Migrant Workers Health Expert Working Group: I'm an assistant professor of sociology at the University of Victoria. Today, I'm speaking on behalf of the Migrant Worker Health Expert Working Group, a network of scholars and health care providers. Collectively, we

Contrairement à ce que nous observons dans le secteur de l'agriculture primaire, les migrants qui travaillent dans l'industrie de la transformation de la viande n'ont pas à s'inquiéter du non-respect de leurs droits en matière de travail, de santé et de sécurité. Dans l'industrie de la transformation de la viande, le syndicat est en mesure de s'assurer que les migrants soient traités avec le respect que méritent tous les travailleurs de première ligne. De plus, dans cette industrie, contrairement à celle de l'agriculture primaire, les migrants ont réellement la possibilité de devenir des Canadiens. Une partie importante de cette réalité est attribuable à la collaboration du syndicat avec les principaux employeurs pour tirer parti des programmes des candidats des provinces et d'autres programmes afin de créer des voies d'accès pour les travailleurs du secteur alimentaire et leurs familles. Je dois ajouter que l'industrie canadienne de la transformation de la viande est depuis longtemps l'un des principaux piliers du secteur agroalimentaire et que, depuis de nombreuses décennies, elle est très concurrentielle sur les marchés mondiaux.

En résumé, la représentation syndicale pourrait grandement contribuer à régler un grand nombre des problèmes qui affligent depuis longtemps les systèmes de travailleurs migrants du Canada, mais à ce jour, aucun gouvernement fédéral n'a sérieusement envisagé de placer la représentation au centre d'un programme de réforme.

En fait, l'Ontario, où se trouvent, je crois, plus de 40 % de tous les migrants, exclut les travailleurs agricoles des principaux régimes de négociation collective, malgré le fait que les migrants sont très vulnérables, malgré le fait que l'adhésion à un syndicat changerait la donne et malgré le fait que le Canada a enfin, en 2018, ratifié la Convention internationale sur le droit d'organisation et de négociation collective.

Sur ce, sénateurs, j'aimerais vous remercier, au nom des travailleurs et des travailleuses du secteur de l'alimentation du Canada, d'avoir entrepris ce travail important. J'aimerais également profiter de cette occasion pour me joindre à d'autres membres du mouvement syndical mondial et à nos alliés progressifs pour demander au Canada de ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles, ce qui aurait dû être fait depuis longtemps.

Je serais heureux de répondre aux questions du comité.

La présidente : Je vous remercie, monsieur Johnstone.

Analyse Weiler, professeure adjointe, Département de sociologie, Université de Victoria, Groupe de travail sur la santé des travailleurs migrants : Je suis professeure adjointe de sociologie à l'Université de Victoria. Aujourd'hui, je vous parle au nom du Groupe de travail sur la santé des travailleurs migrants, un réseau d'universitaires et de fournisseurs de soins

have decades of research and front-line experience in migrant agricultural worker health.

I am going to begin by briefly describing some background on agricultural streams of the Temporary Foreign Worker Program, and then I will highlight our recommendations on how to address what we see as three core threats facing migrant farm workers: physical and mental health, housing and labour and human rights.

For a bit of background, the most fundamental barrier facing migrant farm workers in terms of accessing their rights is the precarious nature of their work and immigration status in Canada. While they are employed in Canada, their work permits are tied to a single employer who can terminate them without a grievance process. Once terminated, they typically face immediate repatriation along with a loss of contractually provided housing, health care and legal authorization to work in Canada. Research shows that workers face pressure to fulfill stereotypes of “being an ideal worker” because they know employers could repatriate them at any moment, decline to rehire them the next season or give them a negative end-of-season evaluation. This means that the worker-employer relationship is highly skewed toward employers’ interests.

The first core threat I will mention relates to physical and mental health. The Temporary Foreign Worker Program makes farm workers vulnerable to a variety of chronic and infectious diseases, high-risk working conditions, sexual and reproductive health issues and mental health risks. Sick and injured migrant farm workers in Canada encounter numerous barriers to accessing provincial health care and workers’ compensation even though they are legally entitled to both.

The second core threat is housing. Employers are required to provide housing for migrant farm workers, which varies widely in quality and is often inconsistent. Many accommodations are unsanitary, overcrowded, dilapidated and poorly ventilated. Studies have uncovered a range of heightened health risks from on-farm housing, including insufficient handwashing and toilet facilities, inadequate food refrigeration and storage, proximity to pathogenic microorganisms and a lack of access to safe drinking water.

The third core threat is labour and human rights. Canada’s treatment of migrant agricultural workers has attracted international concern regarding labour and human rights. In particular, farm workers in Ontario cannot unionize and bargain

de santé. Collectivement, nous avons des décennies de recherche et d’expérience de première ligne dans le domaine de la santé des travailleurs agricoles migrants.

Je décrirai d’abord brièvement le contexte des volets agricoles du Programme des travailleurs étrangers temporaires, puis je soulignerai nos recommandations sur la façon de s’attaquer à ce que nous considérons comme les trois menaces principales auxquelles font face les travailleurs agricoles migrants, soit la santé physique et mentale, le logement et le travail et les droits de la personne.

En guise de mise en contexte, l’obstacle principal auquel font face les travailleurs agricoles migrants en ce qui concerne l’accès à leurs droits est la nature précaire de leur travail et de leur statut d’immigrant au Canada. Même s’ils sont employés au Canada, leur permis de travail est lié à un seul employeur qui peut les congédier sans procédure de règlement des griefs. Une fois congédiés, ils risquent généralement d’être rapatriés immédiatement et de perdre le logement, les soins de santé et l’autorisation de travailler légalement au Canada qui sont fournis dans leur contrat. Des recherches révèlent que les travailleurs subissent des pressions pour répondre aux stéréotypes du « travailleur idéal », car ils savent que les employeurs peuvent causer leur rapatriement à tout moment, refuser de les réembaucher la saison suivante ou leur donner une évaluation de fin de saison négative. Cela signifie que la relation travailleur-employeur est fortement axée sur les intérêts des employeurs.

La première menace principale que je vais aborder concerne la santé physique et mentale. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires expose les travailleurs agricoles à diverses maladies chroniques et infectieuses, à des conditions de travail à risque élevé, à des problèmes de santé sexuelle et génésique et à des risques pour la santé mentale. Les travailleurs agricoles migrants malades et blessés au Canada font face à de nombreux obstacles pour accéder au système de santé provincial et à l’indemnisation des travailleurs, même s’ils ont légalement droit à ces deux avantages.

La deuxième menace principale concerne le logement. Les employeurs sont tenus de fournir un logement aux travailleurs agricoles migrants, mais la qualité de ces logements varie grandement et elle est souvent inconstante. Ainsi, de nombreux logements sont insalubres, surpeuplés, délabrés et mal ventilés. Des études ont mis en évidence une série de risques sanitaires accrus liés aux logements sur les exploitations agricoles, notamment l’insuffisance de lavabos pour se laver les mains et de toilettes, la réfrigération et le stockage inadéquats des aliments, la proximité de micro-organismes pathogènes et le manque d’accès à l’eau potable.

La troisième menace principale concerne les droits en matière de travail et les droits de la personne. La façon dont le Canada traite les travailleurs agricoles migrants a suscité des préoccupations sur la scène internationale en ce qui concerne les

collectively on the same terms as workers in other provinces. Many workers report that their employers restrict their freedom of movement and ability to, for example, welcome visitors during their off-work hours. The open work permit for vulnerable workers program really offers limited effectiveness in addressing abuse because it places the burden of proof on victims.

Turning to our recommendations, at minimum, six fundamental things must change so that migrant farm workers can access the same health, safety and dignity owed to any worker in Canada: one, access to open work permits and permanent residency upon arrival; two, proactive federal enforcement of labour standards pursued through coordination with provinces; three, in all jurisdictions, agricultural workers must be granted equal rights to organize and bargain collectively; four, access to the full suite of provincial employment standards without exemptions or special rules; five, full access to employment insurance; and six, improved independent access to health care and workers' compensation systems immediately upon arrival and for the duration of a worker's illness or injury.

Several other members of the expert working group, Leah Vosko, Janet McLaughlin and Stephanie Mayell, are here with me and are happy to answer questions based on our distinct areas of expertise. These include food security, housing, employment standards, gender and family, workers' compensation and employment insurance.

Thank you so much, and we look forward to your questions.

The Chair: Thank you very much, Professor Weiler.

We will go to questions from our colleagues. As always, my colleagues will have four minutes for their question and their answer. Before asking questions, I will request all of you to kindly refrain from leaning in too closely to the mic or removing your earpiece if you do so. This will avoid any sound feedback that negatively impacts the committee staff in the room.

The first question will go to the committee deputy chair, Senator Pat Bovey.

droits en matière de travail et les droits de la personne. En particulier, les travailleurs agricoles de l'Ontario ne peuvent pas se syndiquer et négocier des conventions collectives dans les mêmes conditions que les travailleurs des autres provinces. De nombreux travailleurs signalent que leurs employeurs limitent leur liberté de mouvement et leur capacité à, par exemple, accueillir des visiteurs en dehors des heures de travail. Le programme de permis de travail ouvert pour travailleurs vulnérables n'est que partiellement efficace pour lutter contre les mauvais traitements, car il impose le fardeau de la preuve aux victimes.

Pour en venir à nos recommandations, au moins six changements fondamentaux doivent être apportés pour que les travailleurs agricoles migrants puissent avoir accès aux mêmes conditions en matière de santé, de sécurité et de dignité que celles qui sont accordées à tout travailleur au Canada. Tout d'abord, il faut leur offrir l'accès à des permis de travail ouverts et à la résidence permanente dès leur arrivée. Deuxièmement, le gouvernement fédéral, en coordination avec les provinces, doit prendre des mesures d'application proactive des normes du travail. Troisièmement, il faut accorder, dans toutes les provinces, les mêmes droits en matière d'organisation et de négociation collective aux travailleurs agricoles. Quatrièmement, ces travailleurs doivent avoir accès à l'ensemble des normes provinciales régissant l'emploi, sans exemptions ou règles spéciales. Cinquièmement, ils doivent avoir un accès complet à l'assurance-emploi. Sixièmement, les travailleurs doivent avoir un accès indépendant et amélioré aux systèmes de soins de santé et d'indemnisation des travailleurs dès leur arrivée et pendant toute la durée d'une maladie ou d'une blessure.

Plusieurs autres membres du groupe de travail, soit Leah Vosko, Janet McLaughlin et Stephanie Mayell, sont ici avec moi et elles seront heureuses de répondre aux questions en fonction de leurs domaines d'expertise respectifs. Il s'agit entre autres de la sécurité alimentaire, du logement, des normes du travail, des questions liées au sexe et à la famille, de l'indemnisation des travailleurs et de l'assurance-emploi.

Je vous remercie beaucoup. Nous avons hâte de répondre à vos questions.

La présidente : Je vous remercie beaucoup, madame Weiler.

Nous allons maintenant passer aux questions de nos collègues. Comme toujours, mes collègues auront quatre minutes pour poser des questions et entendre les réponses. Avant de poser vos questions, je vous demanderais à tous de bien vouloir vous abstenir de vous pencher trop près de votre microphone ou de retirer votre écouteur si vous le faites. Cela permettra d'éviter tout retour de son qui pourrait avoir un impact négatif sur le personnel du comité présent dans la salle.

La première question sera posée par la vice-présidente du comité, la sénatrice Pat Bovey.

Senator Bovey: I would like to thank our witnesses.

I am picking out a theme and probably going on a bit of a tangent. You both talked about immigration and the precarity of the immigration of migrant workers, and I'm aware of the Agri-Food Pilot project that was launched in May 2020, and which, as I understand, expires in May 2023. Rather than get into details on numbers, I would like to ask if this pilot project is going to go forward. What measures should the federal government use to determine whether to make the pilot project an ongoing pathway to permanent residency?

I was quite surprised when I read in an article from the Canadian Federation of Agriculture that there are some migrant workers who return to the same farm and have done so for 40 years. My question is this: What is their pathway to permanency and citizenship?

Mr. Johnstone: Thank you for the question, senator.

The UFCW is quite familiar with the Agri-Food Pilot. In fact, in many ways it is a product of the very lengthy consultation that the government has had on this issue over the past few years. We welcomed its announcement several years back. We have found that there are some structural issues with that pilot. It has a lot of potential. For starters, there are a total of, I think, 2,750 spots.

We have been calling for a federal nominee program for years. We think it is really crucial. There have been some provincial nominee programs around for a long time. We had a lot of success with those, actually, in the meatpacking sector where our local unions worked with the provinces and migrants to successfully put hundreds if not thousands of migrants on pathways to citizenship. Ontario has always been a problem. We are very keen to have this.

Long story short, we have learned that despite there being 2,700 or so positions there, while we are having a hard time getting this data, we think maybe a quarter of the positions have been filled. It is heavily underutilized. Most of those positions were slotted for food processing and meat processing, really not focused on primary ag, but there is still a lot there.

It boils down to this. There are a number of obstacles here, and if policy doesn't work on the ground, then it doesn't work. What we are finding on the ground is that there is a requirement for folks to have a high school diploma from their source country. There is a requirement for migrants to have level four English. Those are major obstacles especially when you look to primary

La sénatrice Bovey : J'aimerais remercier nos témoins.

J'ai choisi une question qui m'éloignera probablement un peu du sujet principal. Vous avez tous les deux parlé de l'immigration et de la précarité du statut d'immigration des travailleurs migrants, et je suis au courant du Programme pilote sur l'agroalimentaire qui a été lancé en mai 2020 et qui, si je comprends bien, se terminera en mai 2023. Plutôt que d'entrer dans les détails et d'énoncer des chiffres, j'aimerais savoir si ce projet pilote se poursuivra. Quelles mesures le gouvernement fédéral devrait-il prendre pour déterminer s'il convient de faire de ce projet pilote une voie permanente vers la résidence permanente?

J'ai été assez surprise lorsque j'ai lu, dans un article de la Fédération canadienne de l'agriculture, que certains travailleurs migrants retournent sur la même exploitation agricole et le font depuis 40 ans. Ma question est donc la suivante : quel est leur parcours vers la résidence permanente et la citoyenneté?

M. Johnstone : Je vous remercie de votre question, sénatrice.

Les TUAC connaissent très bien le Programme pilote sur l'agroalimentaire. En fait, à bien des égards, il est le fruit de la très longue consultation que le gouvernement a menée sur cette question au cours des dernières années. Nous nous sommes réjouis lorsqu'il a été annoncé il y a plusieurs années. Toutefois, nous avons constaté que ce projet pilote présente certains problèmes structurels, même s'il a beaucoup de potentiel. Pour commencer, je pense qu'il offre un total de 2 750 places.

Nous réclamons un programme des candidats du gouvernement fédéral depuis des années. Nous pensons que c'est extrêmement important. Il existe depuis longtemps des programmes des candidats des provinces. Ces programmes ont été très fructueux dans l'industrie de la transformation de la viande, où nos syndicats locaux ont travaillé avec les provinces et les migrants pour réussir à orienter des centaines, voire des milliers de migrants sur la voie de la citoyenneté. L'Ontario a toujours représenté un problème à cet égard. Nous souhaitons donc ardemment la mise en œuvre d'un tel programme.

Bref, nous avons appris que, malgré les quelque 2 700 postes offerts — et nous avons du mal à obtenir ces données —, environ le quart des postes ont été pourvus. Le programme est donc fortement sous-utilisé. La plupart de ces postes étaient réservés pour la transformation des aliments et la transformation de la viande, et ils ne visaient donc pas vraiment l'agriculture primaire. Mais le programme offre tout même un large éventail de possibilités.

Voici donc un résumé de la situation. Il y a un certain nombre d'obstacles ici, et si la politique ne fonctionne pas sur le terrain, alors elle ne fonctionne pas du tout. Ce que nous constatons sur le terrain, c'est que les gens doivent avoir un diplôme d'études secondaires de leur pays d'origine. On exige également que les migrants aient terminé le niveau 4 en anglais. Il s'agit

agriculture where most of the individuals who work there come from rural parts of Latin America. There are often literacy issues in their own native tongue, let alone English. The obstacles there have been insurmountable for folks.

We have been calling upon the government. This pilot has not had a fair shake, to be honest with you. I know that it is coming up to the end of its term, but it really has not had a fair shake because of those obstacles, and we call on the government to give it a good, fighting chance and to remove those obstacles that are really preventing it from doing something special.

In the grand scheme of things, it is 2,700 spots. Really, in terms of immigration numbers, it is very small. There is an opportunity here for the government to do something a little bold and out of the box. Maybe bring in a partner like the trade union movement to play a significant role. We're pushing for those things and we're hopeful about it, but to date it hasn't lived up to its potential.

Senator Bovey: Is Manitoba part of this?

Mr. Johnstone: Manitoba has its own provincial nominee program, and based upon our experience at the UFCW, it is actually one of the more successful jurisdictions in Canada. We have had excellent results with the provincial nominee program in Manitoba for the meatpacking sector, and we would love to see some of that success replicated.

Senator Kutcher: My questions are to Mr. Johnstone but, first, I want to acknowledge that the UFCW, as I understand it, has been advocating on behalf of agricultural temporary foreign workers for some time now, including the right to have representation. I want to be on the record to acknowledge its hard work and that they have done it all with their own resources. I want to acknowledge that from the beginning.

As I understand it, federal and provincial labour codes are not necessarily harmonized, to say the least. The federal government does not have jurisdiction to tell provinces how to run their labour codes. There are two questions here. First, I wonder if you think that, in terms of the temporary foreign workers, such harmonization should be a recommendation from this committee. Second, I understand that creating union representation for temporary foreign agriculture workers would be not just an important but an essential step forward so that they would have the ability to deal with all of these structural problems that are getting in the way of their health and everything else, so would that also be a recommendation that you would make to this committee?

d'obstacles majeurs, en particulier dans le secteur de l'agriculture primaire, où la plupart des travailleurs viennent des régions rurales d'Amérique latine. Ils ont souvent des problèmes d'alphabétisation dans leur propre langue maternelle, sans parler de l'anglais. Ce sont donc des obstacles insurmontables pour ces gens.

Nous avons fait appel au gouvernement. Pour parler honnêtement, ce projet pilote n'a pas eu la chance de faire ses preuves. Je sais qu'il arrive à la fin de sa période d'exécution, mais il n'a vraiment pas eu la chance de faire ses preuves à cause de ces obstacles, et nous demandons donc au gouvernement de lui donner une véritable chance et d'éliminer les obstacles qui l'empêchent réellement d'accomplir quelque chose de spécial.

Dans le grand ordre des choses, il s'agit de 2 700 places. Dans le cadre des chiffres liés à l'immigration, c'est réellement très peu. Le gouvernement a ici l'occasion de faire quelque chose d'audacieux et de sortir des sentiers battus. Il pourrait peut-être faire appel à un partenaire comme le mouvement syndical pour jouer un rôle important. Nous insistons sur ces choses et nous sommes optimistes, mais jusqu'ici, le projet n'a pas atteint son plein potentiel.

La sénatrice Bovey : Le Manitoba participe-t-il à cela?

M. Johnstone : Le Manitoba a son propre programme des candidats des provinces, et selon l'expérience des TUAC, c'est en fait l'une des provinces qui réussit le mieux à cet égard au Canada. Nous avons obtenu d'excellents résultats avec le programme des candidats des provinces au Manitoba dans l'industrie de la transformation de la viande, et nous aimerions que cette réussite soit reproduite ailleurs.

Le sénateur Kutcher : Mes questions s'adressent à M. Johnstone, mais tout d'abord, je tiens à souligner que les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada se font les porte-parole des travailleurs étrangers temporaires du secteur agricole depuis un bon moment; ils militent notamment pour le droit à la représentation. Je tenais à reconnaître, aux fins du compte rendu, le travail important réalisé par le syndicat, avec ses propres ressources.

Selon ce que je comprends, les codes du travail provinciaux ne s'harmonisent pas nécessairement au Code canadien du travail... c'est le moins que l'on puisse dire. Le gouvernement fédéral ne peut dicter aux provinces la façon d'appliquer leurs codes du travail. J'ai deux questions à vous poser : premièrement, croyez-vous que le comité devrait recommander l'harmonisation des codes du travail pour les travailleurs étrangers temporaires? Deuxièmement, je comprends que la représentation syndicale des travailleurs étrangers temporaires du secteur agricole est non seulement importante, mais essentielle afin d'aborder tous les problèmes d'ordre structurel qui nuisent à leur santé et à leur bien-être général; est-ce que le comité devrait aussi faire une telle recommandation?

Mr. Johnstone: Thank you for the question, senator, and thank you for the recognition of UFCW's efforts on this. Yes, it has been about 30 years since we started our advocacy for migrant food workers in Canada and migrant farmworkers in particular.

We are constantly reminded that collective bargaining is the jurisdiction of the provinces, especially when we are discussing Ontario. Nevertheless, as I mentioned in my opening comments, the international convention on collective bargaining is something that countries started to sign in 1949. We were late to the party. We signed it a few years ago. We have made it an obligation as a country to respect these rights. I think the federal government can and should do more in terms of nudging Ontario, which we know is really the heartland of agriculture in Canada and where many migrants work.

That having been said, I heard some of my colleagues in their opening remarks speaking about more mobility within the sector and throughout the labour market as a whole. That is such a crucial reform that needs to take place for a bunch of reasons, as I'm sure we will get into.

Once we establish more of a sector approach to this program, quite frankly, it really opens the door to a way of re-envisioning how workers can be better protected. We have long argued and recommended a tripartite model, at the very least, on a sectoral basis where you have key stakeholders like labour, employers and the government playing a key role. We do not have those sectoral conversations in Canada anymore. We had them once upon a time with the sector council program and infrastructure, but that has been dismantled, regrettably. We do not have this sector infrastructure. We have always maintained as UFCW that if we did have that, if we had a sectoral approach and brought stakeholders together, we would be in a position to start negotiating better standards and work together with stakeholders to ensure that the rights and contributions that these workers make are so critical and are properly respected.

I get it on the jurisdictional piece in Canada. It is a federalist country. We certainly respect that, and we respect that labour is the jurisdiction of the provinces, but there are mechanisms available to the government. This is a federal program, okay? This is their program. We just have not seen a federal government yet step up in terms of really tackling this issue and using the tools that they have. We are keen to have that conversation, but we have yet to get there.

Senator Moodie: Thank you to our witnesses today.

My question is for Professor Weiler and your group. I would like to understand if there are differences in the types of health, welfare and safety concerns faced by temporary foreign workers

M. Johnstone : Je vous remercie pour votre question, sénateur. Je vous remercie également de reconnaître les efforts des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada à cet égard. En effet, nous défendons les droits des travailleurs migrants du domaine alimentaire au Canada, et particulièrement des travailleurs agricoles.

On nous rappelle constamment que les négociations collectives relèvent des provinces, surtout lorsque nous discutons avec la province de l'Ontario. Néanmoins, comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, la convention internationale en matière de négociations collectives existe depuis 1949. Nous accusons un retard important : nous l'avons signée il y a quelques années seulement. Nous avons rendu obligatoire le respect de ces droits au pays. Je crois que le gouvernement fédéral peut et doit en faire plus pour faire bouger l'Ontario, qui est le cœur de l'agriculture au Canada et où travaillent de nombreux migrants.

Cela étant dit, dans leur discours préliminaire, certains de mes collègues ont parlé d'une plus grande mobilité au sein du secteur et du marché du travail de façon générale. Cette réforme est cruciale pour de nombreuses raisons; je suis certain que nous allons en parler plus en détail.

Lorsque nous aurons établi une approche plus sectorielle à l'égard de ce programme, nous pourrions revoir la façon de protéger les travailleurs. Nous avons longuement discuté de la question et avons recommandé un modèle tripartite sectoriel, à tout le moins, dans lequel les travailleurs, les employeurs et le gouvernement joueraient un rôle clé. Nous n'avons plus ces conversations au Canada. C'était le cas à une certaine époque, avec le Programme des conseils sectoriels et les infrastructures, mais il a malheureusement été aboli. Nous n'avons plus d'infrastructure en ce sens. Les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada ont toujours fait valoir qu'une telle approche sectorielle et le regroupement des intervenants nous permettraient de négocier de meilleures normes et de veiller à ce que les droits et les contributions de ces travailleurs soient reconnus et respectés.

Je comprends la question de compétence au Canada : nous sommes un pays fédéraliste. Nous le respectons, et nous respectons la compétence des provinces en matière de travail, mais le gouvernement peut avoir recours à certains mécanismes, notamment dans le cadre des programmes fédéraux. Le gouvernement fédéral n'a pas encore eu recours aux outils dont il dispose pour s'attaquer à la question. Nous souhaitons en discuter, mais n'avons pas encore pu le faire.

La sénatrice Moodie : Je remercie les témoins de leur présence.

Ma question s'adresse à Mme Weiler et à son groupe. J'aimerais savoir si les préoccupations en matière de santé, de bien-être et de sécurité des travailleurs étrangers temporaires

depending upon gender, country of origin or other intersectional considerations. What is the data telling us?

Ms. Weiler: Thank you for your question. I think that my colleague Janet McLaughlin would be best placed to answer this, and I would be happy to add additional points.

Janet McLaughlin, Associate Professor, Department of Health Studies, Wilfrid Laurier University, Migrant Workers Health Expert Working Group: Thank you for the question.

We have seen with respect to women's health that there are definitely issues specific to them, particularly around sexual harassment and reproductive health. When women get pregnant, it is very difficult for them to access prenatal care or abortion services, if they wish. They also face challenges in the realm of sexual harassment, sometimes from co-workers, supervisors or employers. Those are issues specific to women.

With respect to other health issues, those would be experienced by both men and women: occupational health, mental health, missing their families, enduring difficult circumstances and those other issues.

With respect to country of origin, again, these would be similar across but Mexican or other Spanish-speaking or non-English-speaking workers from different countries obviously face additional challenges with respect to language. They might have difficult understanding health and safety instructions that are only provided in English. They may have heightened challenges accessing health care when these are only provided in English or French and not with an interpreter. Depending upon their language needs, those can provide additional challenges.

Ms. Weiler: I will echo everything that my colleague just mentioned.

I will add that for workers from Jamaica or Caribbean Commonwealth countries, we also see instances of anti-Black racism affecting workers' mental health and various challenges related to other kinds of physical health. For workers from Latin America, many are Indigenous language speakers, so learning and receiving instructions around health and safety in Spanish is not necessarily something that provides accessibility for that specific group of workers. We are seeing a wide array of challenges in terms of intersectional issues around health and safety for workers.

Senator Moodie: The follow-up question that I have is really around the data we collect. In your view, is the data useful, meaningful and telling us what we need to know to understand

varient en fonction de leur sexe, de leur pays d'origine ou d'autres facteurs intersectionnels. Que nous disent les données à ce sujet?

Mme Weiler : Je vous remercie pour votre question. Je crois que ma collègue, Janet McLaughlin, serait la mieux placée pour y répondre. Je compléterai sa réponse avec plaisir.

Janet McLaughlin, professeure adjointe, Département des études sur la santé, Université Wilfrid Laurier, Groupe de travail sur la santé des travailleurs migrants : Je vous remercie pour votre question.

Nous avons constaté que la santé des femmes représentait un enjeu particulier, surtout en ce qui a trait au harcèlement sexuel et à la santé reproductive. Lorsque les femmes tombent enceintes, il leur est très difficile d'avoir accès à des soins prénatals ou à des services d'avortement. Elles sont également victimes de harcèlement sexuel, parfois de la part de leurs collègues, de leur superviseur ou de leur employeur. Ces enjeux sont propres aux femmes.

Les autres enjeux de santé visent autant les hommes que les femmes : la santé au travail, la santé mentale, l'éloignement de la famille, les circonstances difficiles, etc.

Pour ce qui est du pays d'origine, tous les travailleurs connaissent des enjeux semblables, mais les Mexicains et les autres travailleurs qui parlent l'espagnol ou une langue autre que l'anglais font face à un défi supplémentaire. Ils ont parfois de la difficulté à comprendre les directives en matière de santé et de sécurité, qui leur sont transmises en anglais. Ils peuvent aussi avoir plus de difficulté à accéder aux soins de santé s'ils sont prodigués uniquement en anglais ou en français, sans l'aide d'un interprète. Cette situation peut entraîner son lot de défis supplémentaires, selon les besoins linguistiques des travailleurs.

Mme Weiler : Je confirme tout ce que vient de dire ma collègue.

J'ajouterais que les travailleurs de la Jamaïque ou des pays des Caraïbes membres du Commonwealth sont aussi victimes de racisme contre les Noirs, ce qui affecte leur santé mentale et entraîne de nombreux autres défis en matière de santé physique. Bon nombre des travailleurs de l'Amérique latine parlent des langues autochtones; lorsqu'on leur fournit des directives en matière de santé et de sécurité en espagnol, on n'assure pas l'accessibilité de ce groupe de travailleurs en particulier. Les défis intersectionnels associés à la santé et à la sécurité des travailleurs sont variés.

La sénatrice Moodie : Ma prochaine question porte sur les données que nous recueillons. À votre avis, est-ce que ces données sont utiles et significatives? Est-ce qu'elles nous

the challenges for migrant workers and how to support them? Are you seeing any influence or meaningful changes from the data on the programs that are operating?

Ms. Weiler: Thank you for that question.

We have a tremendous amount of data from decades of scholarly research as well as frontline health care practitioners. We know largely what the problems are. Unfortunately, we're not seeing movement in actually addressing the fundamental issues which relate to tied work permits and exemptions from provincial standards. Those are really the issues where we haven't seen movement informing the way that the program is fundamentally designed.

[*Translation*]

Senator Mégie: I would like to thank the witnesses for being here with us this morning. My first question is for Ms. Weiler. You mentioned that language is a major problem that puts workers at risk of abuse, because they do not understand the instructions that they are being given, such as those involving health protocols. This prevents workers from fitting in properly. I am thinking about the province of Quebec, which is francophone. Have you thought about seeking to recruit workers from francophone countries, such as Haiti, to work here? I don't think we are doing that. Do you think we should?

[*English*]

Ms. Weiler: Thank you for that question.

One of the trends that we've seen in the past couple of decades is sourcing from countries all over the world, whether they are French-speaking countries or Spanish-speaking countries, and this creates a much more complex problem in terms of providing health and safety instructions for workers and access to health care because they don't necessarily have the kind of linguistic supports, particularly in small, rural communities.

For permanent residents, access to English-language settlement services is a real boon in terms of community integration and access to, in practical terms, health and safety. For people who come on temporary visas, this is something that would make a real difference: formal access to free language support services that is systematic.

[*Translation*]

Senator Mégie: Thank you. I have another question for Mr. Johnstone, and Ms. Weiler can provide additional details, if necessary.

transmettent les renseignements dont nous avons besoin pour comprendre les défis que doivent surmonter les travailleurs migrants et les aider? Avez-vous constaté des changements importants émanant des données dont nous disposons sur les programmes offerts?

Mme Weiler : Je vous remercie pour votre question.

Nous disposons d'une énorme quantité de données émanant de plusieurs décennies de recherches universitaires ou provenant des professionnels de la santé de première ligne. Nous connaissons les problèmes, de façon générale. Malheureusement, aucune mesure n'est prise pour aborder les enjeux fondamentaux qui ont trait aux permis de travail liés à l'employeur et aux exemptions des normes provinciales. Ce sont les problèmes associés à la conception même des programmes, qui n'ont pas encore été abordés.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Je remercie les témoins de leur présence ce matin. Ma première question s'adresse à la Mme Weiler. Vous avez mentionné que le problème linguistique est un problème majeur qui met les travailleurs à risque de mauvais traitements, parce qu'ils ne comprennent pas les consignes qu'on leur donne et qu'ils ne comprennent pas les consignes de santé, même si des consignes leur ont été données. Donc, cela les empêche de bien s'intégrer. Avez-vous pensé — pour la province de Québec, qui est francophone — à aller chercher des travailleurs parmi les pays francophones, par exemple en Haïti, pour venir travailler ici? Je ne pense pas que cela se fait. Pensez-vous que cela devrait se faire?

[*Traduction*]

Mme Weiler : Je vous remercie pour votre question.

Au cours des dernières décennies, nous avons accueilli des travailleurs de partout dans le monde. Ils viennent de pays francophones ou hispanophones, ce qui accentue la difficulté de fournir des directives en matière de santé et de sécurité et un accès aux soins de santé, parce que les travailleurs n'ont pas accès au soutien linguistique dont ils ont besoin, surtout dans les petites collectivités rurales.

Pour les résidents permanents, l'accès à des services d'établissement en anglais favorise grandement l'intégration à la communauté et l'accès aux services de santé et de sécurité. Il serait très utile d'offrir un accès officiel à des services de soutien linguistiques gratuits aux travailleurs temporaires.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Merci. J'ai une autre question pour M. Johnstone, et Mme Weiler pourrait compléter la réponse, si nécessaire.

Do you know if the temporary foreign workers' experience brings other benefits apart from financial ones for the families that are still living in the workers' country of origin?

[English]

Mr. Johnstone: It's clear from the many workers we've helped over the years that it's all about their families. It really is. These are individuals, historically mostly men, but that's changing. More and more women are coming up to work in farms. As the program has exponentially really exploded in recent years, all throughout the food sector, such as hospitality and whatnot, it has become both men and women coming up here for their families.

I think it's safe to say that, given the opportunity, all these workers would love to bring their families up here and have an opportunity to have a pathway to citizenship. Everything they do is about improving the lives of their families. Yes, the remittances they send home now, which I understand have, in some cases, eclipsed foreign aid. The remittances that go to source countries, are massive and growing, but if Canada is really interested in helping families who increasingly make our food system and other critical systems possible, then Canada would institute real pathways to allow these folks to become Canadian.

Right now, the immigration system has become very class-based, quite frankly. If you're working in a white-collar job, then you have all kinds of opportunities to become Canadian, but if you work with your hands, get dirty, pick tomatoes or work in a mushroom factory, you don't have that opportunity. The families don't have the opportunity that so many others have. That has to change if Canada is serious about helping families.

Senator Cordy: Thank you, Mr. Johnstone, to you and your union and to the Migrant Workers Health Expert Working Group for the work you are doing for people who are very vulnerable when they come to our country. They are often open to abuse, which you have all spoken about in your comments.

I know that both groups have made a number of recommendations about how to make things better. You've expressed them here today. Is anybody listening to these recommendations? Are there changes being made? Are some provinces better at providing security and benefits to migrant workers than others?

Ms. Weiler: I'm happy to jump in on this one. I think my colleague Leah Vosko is maybe wanting to answer this, so I'll pivot over to you, Leah.

Savez-vous si l'expérience des travailleurs étrangers temporaires apporte des bénéfices autres que monétaires aux familles qui vivent toujours dans leur pays d'origine?

[Traduction]

M. Johnstone : Il est évident, d'après notre expérience d'aide auprès de nombreux travailleurs au fil des années, qu'ils font ce travail pour leur famille. Avant, les travailleurs étaient principalement des hommes, mais les choses changent. De plus en plus de femmes viennent travailler dans les fermes. Le programme a explosé au cours des dernières années, dans l'ensemble du secteur alimentaire, dans le secteur de l'hébergement, etc. Les hommes et les femmes viennent ici travailler pour aider leur famille.

Je crois qu'on peut présumer que, s'ils en avaient l'occasion, ces travailleurs feraient venir les membres de leur famille au pays afin qu'ils obtiennent leur citoyenneté. Tout ce qu'ils veulent, c'est améliorer la vie de leur famille. L'argent qu'ils envoient à la maison a, dans certains cas, éclipsé l'aide étrangère. Les travailleurs envoient des sommes importantes d'argent, qui continuent d'augmenter, mais si le Canada veut réellement aider les familles des travailleurs qui portent notre système alimentaire et d'autres systèmes essentiels à bout de bras, alors il doit leur ouvrir la voie afin qu'ils puissent devenir des citoyens canadiens.

À l'heure actuelle, le système d'immigration repose sur les classes. Si vous êtes un col blanc, on vous offre toutes sortes de possibilités pour devenir citoyen canadien, mais si vous travaillez avec vos mains, que vous vous salissez, que vous cueillez les tomates ou que vous travaillez dans une usine de champignons, vous n'avez pas la même chance. Ces familles n'ont pas les mêmes possibilités que les autres. Si le Canada souhaite réellement aider les familles, il faut que la situation change.

La sénatrice Cordy : Merci, monsieur Johnstone, à vous et à votre syndicat, de même qu'aux membres du Groupe de travail sur la santé des travailleurs migrants pour le travail que vous faites en vue d'aider des personnes qui sont très vulnérables lorsqu'elles arrivent dans notre pays. Elles sont souvent plus susceptibles d'être victimes d'abus, comme vous l'avez fait valoir dans vos commentaires.

Je sais que les deux groupes ont présenté plusieurs recommandations pour améliorer la situation. Vous les avez évoquées aujourd'hui. Est-ce que quelqu'un entend ces recommandations? Est-ce que des changements sont apportés? Est-ce que certaines provinces font un meilleur travail en ce qui a trait à la sécurité et aux avantages sociaux des travailleurs migrants?

Mme Weiler : Je vais répondre avec plaisir à cette question. Je crois que ma collègue, Leah Vosko, veut aussi y répondre. Je vais lui céder la parole.

Leah F. Vosko, Professor, Department of Politics, York University, Migrant Workers Health Expert Working Group: Is anybody listening, I believe is the question. I think the challenge — and the opportunity that today's session provides — is to really illustrate where our recommendations aren't being heard.

For example, when Derek Johnstone was asked the question about the problem with the enforcement of employment standards in a federal program, it occurred to me — and he underlined in his response — that employment standards, yes, are very difficult to enforce. There is federal legislation in that area around the Immigration and Refugee Protection Act, for example, that requires many of the things we're calling for to be done, such as routine, on-site inspections of farms. Additionally, a lot of attention has been drawn to the exemption of farm workers from a range of collective rights and protections.

I think that, in some respects, the federal government has felt like its hands are tied because labour is largely a provincial matter. However, we have argued and I think illustrated that this is a federal program, as my colleague Professor Weiler has noted. As a federal program and as institutionalized under the Immigration and Refugee Protection Act, there are measures that the federal government could take to ensure that standards are better applied.

I think it's perhaps about listening to those recommendations and thinking through at what level and in which jurisdiction responsibility lies, and where there can be coordination, as is the case with employment standards enforcement, for example, between Ontario and the federal government, where there's a lack of coordination and institutions like our Senate can recommend that coordination be undertaken to ensure that workers receive the rights and protections that they're due.

Senator Cordy: Thank you. It always gets complicated when it's provincial or federal jurisdiction. One would hope that everyone would work together instead of everything sliding down the middle, so thank you very much for that.

Mr. Johnstone, you spoke about the advantages to unionization. Certainly, you know that when the migrant workers come, proof of abuse is on the migrant worker. There must be a lot of abuse again not being told by the victims just because they are afraid. Would you comment on that?

Mr. Johnstone: Oh, it has become a characteristic of the program, quite frankly. Just to pick up on Professor Weiler's opening comments, there is a fairly new sort of mechanism in place, this open work permit, for those who can demonstrate that they are the victims of employer abuse.

Leah F. Vosko, professeure, Département de science politique, Université York, Groupe de travail sur la santé des travailleurs migrants : Vous nous demandez si quelqu'un entend nos recommandations. Je crois que le défi — et l'occasion que nous offre la séance d'aujourd'hui — réside dans la façon d'expliquer pourquoi nos recommandations ne sont pas entendues.

Par exemple, lorsqu'on a demandé à Derek Johnstone quel était le problème avec l'application des normes en matière d'emploi des programmes fédéraux, j'ai réalisé — et il l'a fait valoir dans sa réponse — que ces normes étaient en effet très difficiles à appliquer. Certaines lois fédérales, comme la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, exigent bon nombre des mesures que nous recommandons, comme l'inspection périodique des fermes. De plus, on a attiré l'attention sur l'exclusion des travailleurs agricoles d'un large éventail de droits et protections.

Je crois qu'à certains égards, le gouvernement fédéral a l'impression d'avoir les mains liées parce que les normes du travail relèvent largement des provinces. Toutefois, nous avons fait valoir et démontré qu'il s'agissait d'un programme fédéral, comme l'a dit ma collègue, Mme Weiler. À ce titre et comme il s'agit d'un programme institutionnalisé en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, le gouvernement fédéral peut prendre des mesures pour garantir l'application de ces normes.

Je crois qu'il faut tenir compte de ces recommandations et songer à établir le niveau ou la compétence en matière de responsabilité, de même que les possibilités de coordination. Je pense notamment aux lacunes dans ce domaine entre le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement fédéral. Certaines institutions comme le Sénat pourraient recommander d'assurer cette coordination pour veiller à ce que les travailleurs voient leurs droits respectés et soient protégés, comme il se doit.

La sénatrice Cordy : Merci. C'est toujours compliqué lorsqu'il est question de compétence provinciale ou fédérale. J'espère que tout le monde pourra travailler ensemble plutôt que de tout séparer comme c'est actuellement le cas. Je vous remercie pour votre réponse.

Monsieur Johnstone, vous avez parlé des avantages de la syndicalisation. Vous savez que le fardeau de la preuve en cas d'abus pèse sur les travailleurs migrants. Les victimes qui ne dénoncent pas leur agresseur en raison de la peur doivent être nombreuses. Avez-vous un commentaire à faire à ce sujet?

M. Johnstone : C'est maintenant un volet du programme. Pour revenir au discours préliminaire de Mme Weiler, un mécanisme relativement nouveau est en place — le permis de travail ouvert — pour les personnes qui arrivent à démontrer qu'elles sont victimes d'abus de la part de leur employeur.

First of all, the fact that any migrant workers have come forward to try to demonstrate this is really a testament to their courage as people because you couldn't find a more precarious worker population. The fact is they're tied to a single employer who, in reality, can send them home with the stroke of a pen. The fact that anybody comes forward is remarkable. That having been said, we've had probably a couple hundred successfully get this, which is really the tip of the iceberg in terms of mistreatment.

I think Professor Vosko really underlined the issues here. One of them is enforcement, quite frankly. Even if those numbers were in the thousands of workers coming forward, the federal government and the provincial governments just don't have the capacity to properly enforce the magnitude of this program and of this issue, which makes it all the more bewildering why they're not engaging other stakeholders like the trade union movement to play a more meaningful role here in terms of recalibrating the power imbalance that has been so well documented with this system.

The abuses are rampant. The abuses will continue to be rampant. There are good employers, sure, and I'll be the first to admit that, but there's a long list going back many years of employers who are not responsible. You have a population that's so vulnerable, and it's inevitable that exploitation is going to happen there with the current system. We just haven't had a government yet that has been willing to look at the reforms that are desperately needed for the system. Until that happens ...

Senator Petitclerc: I'm not sure who can or wants to answer my question. It's a simple and direct one. What I'm hearing is that there are some individuals, some workers, who are not aware of their rights, and even if they are aware of their rights, they will not necessarily exercise them for the many reasons that you've mentioned. Of course, we can do the language training, the education and all of that, but would you say that nothing will really be successful when this imbalance of power remains, and that really, it begins with some sort of an open work permit? Does that make sense? Would you go that far? I see nodding, but if someone wants to put some words on the record, that would be great.

Ms. Weiler: Certainly. You've articulated the core point we really want to underscore, that while many Band-Aid measures, such as the open work permit, are valuable for a small number of workers, fundamentally, the issue here is the closed work permit and the fact that worker permits are tied to individual employers. What we need to see is access to permanent residency on arrival and an open work permit.

I see my colleagues Leah Vosko and Derek Johnstone would like to add, so I'll pass it over to them.

Premièrement, les travailleurs migrants qui tentent de prouver qu'ils ont été victimes d'abus sont très courageux, parce que leur situation est on ne peut plus précaire. Dans les faits, ces travailleurs sont liés à un seul employeur qui peut les renvoyer chez eux en un coup de plume. C'est remarquable de voir que certaines personnes choisissent quand même de dénoncer leur employeur. Cela étant dit, nous avons connu quelques centaines de cas du genre et ce n'est que la pointe de l'iceberg.

Je crois que Mme Vosko a bien expliqué les enjeux, notamment en matière d'application de la loi. Même si des milliers de travailleurs dénonçaient leur employeur, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux n'auraient tout simplement pas la capacité de prendre les mesures prévues dans le programme. Par conséquent, nous ne comprenons pas pourquoi les gouvernements ne font pas appel à d'autres intervenants comme le mouvement syndical pour jouer un rôle plus important en vue de mettre fin au déséquilibre des pouvoirs au sein du système, qui a si bien été documenté.

Les cas d'abus abondent et continueront d'abonder. Il y a de bons employeurs, je suis le premier à l'admettre, mais il y a aussi une longue liste d'employeurs irresponsables, que nous connaissons depuis de nombreuses années. Cette population est tellement vulnérable; l'exploitation est inévitable dans le système actuel. Aucun gouvernement n'a été prêt à étudier les réformes possibles, dont a terriblement besoin le système. Jusqu'à ce que cela se produise...

La sénatrice Petitclerc : Je ne sais pas qui peut ou veut répondre à ma question, qui est simple et directe. Ce que j'entends, c'est que certains travailleurs ne connaissent pas leurs droits ou ne les exercent pas pour les nombreuses raisons que vous avez évoquées. Nous pouvons leur offrir une formation linguistique, les éduquer et tout le reste, mais ne diriez-vous pas que toutes ces mesures ne pourront pas être efficaces si le déséquilibre des pouvoirs demeure et que tout commence par un permis ouvert? Est-ce que c'est logique? Iriez-vous jusque-là? Je vois que vous faites signe de la tête, mais si quelqu'un voulait s'exprimer pour que ce soit consigné au compte rendu, je vous en serais reconnaissante.

Mme Weiler : Avec plaisir. Vous avez soulevé le point central que nous tenons à faire valoir : bien que de nombreuses mesures de fortune comme le permis de travail ouvert soient utiles pour un petit nombre de travailleurs, le problème fondamental est le permis de travail fermé et le fait que ces permis sont liés à un employeur spécifique. Ce qu'il faut, c'est l'accès à la résidence permanente à l'arrivée et un permis de travail ouvert.

Je constate que mes collègues Leah Vosko et Derek Johnstone souhaiteraient ajouter quelque chose, alors je leur cède la parole.

Ms. Vosko: Just to add to what Professor Weiler has said and what the senator emphasized, the problem with the existing open work permit system, in part, is that when one is vulnerable, as Derek Johnstone has also underlined it's unfair to place — the burden of proof rests on the worker. What we know from research on employment standards enforcement is that for workers of any sort, even if they do not hold precarious residency status, which all of the workers we're talking about do — that is, people enrolled in the SAWP or Seasonal Agricultural Worker Program, people enrolled in the agricultural stream, people coming on the agricultural pilot, as well as undocumented people — when there is a risk of reprisal not only from the employer but the threat of being repatriated — and many on this panel have written about this threat — it means that this power imbalance is so acute. It's not even a typical power imbalance between a worker and an employer where a worker needs to keep their job. They also need to remain in the country in order to provide support for their families, which they are compelled to leave behind. I would just reinforce what Professor Weiler and Derek Johnstone have said, which is that the power imbalance is so very acute for this group of workers.

The Chair: I'd like to ask a few questions of the panellists in my allotted four minutes, and I'd like to focus first on EI. As we know, temporary migrant works, whether in agriculture or in any other sector, must pay into the EI fund, as must their employers, but the migrant workers are never able to qualify for EI. In fact, they are disqualified from applying for a fund that they have paid into. To me, as an ordinary citizen even, this sounds completely unfair. The reasons behind including migrant workers and their employers in the Employment Insurance scheme is apparently not to privilege the hiring of migrant workers over local workers because if employers don't pay into the EI fund, it's a financial benefit to them, so to say. Is there a policy recommendation or a way out of this conundrum? I see Professor Weiler nodding her head. Mr. Johnstone, perhaps you both could weigh in.

Ms. Weiler: I'll say as the centrepiece that full access to the Employment Insurance program that workers are already paying into is the fundamental policy recommendation. That is something that would make a huge difference for a large number of workers, particularly in terms of access to special parental benefits and when we see climate-related extreme weather events, as we saw in British Columbia, where workers all of a sudden lost their jobs and really needed access to Employment Insurance.

Mme Vosko : J'ajouterais aux propos de Mme Weiler et à ce que la sénatrice a souligné que le problème de l'actuel système de permis de travail ouvert, en partie, est qu'il est injuste, lorsqu'une personne est vulnérable, comme Derek Johnstone l'a également souligné, que le fardeau de la preuve incombe au travailleur. Les recherches sur l'application des normes du travail indiquent que les travailleurs de diverses catégories, même s'ils n'ont pas le statut de résidence temporaire, comme tous les travailleurs dont il est question — c'est-à-dire les travailleurs du Programme des travailleurs agricoles saisonniers, le PTAS, les travailleurs du volet agricole, les travailleurs qui viennent dans le cadre du Programme pilote sur l'agroalimentaire et les sans-papiers —, sont confrontés à un extraordinaire déséquilibre de pouvoir, en raison non seulement du risque de représailles de la part de l'employeur, mais aussi de la menace d'être retournés dans leur pays. Beaucoup de participants à cette séance ont écrit sur le sujet. On ne parle pas ici du déséquilibre de pouvoir typique entre un travailleur et un employeur où le travailleur doit conserver son emploi, mais d'un travailleur qui doit aussi rester au pays pour soutenir sa famille qu'il a été obligé de laisser derrière. Je tenais simplement à appuyer les propos de Mme Weiler et M. Derek Johnstone : cette catégorie de travailleurs est confrontée à un considérable déséquilibre de pouvoirs.

La présidente : J'aimerais poser quelques questions aux témoins dans les quatre minutes qui me sont imparties, en me concentrant d'abord sur l'assurance-emploi. Comme nous le savons, les travailleurs migrants temporaires, dans le secteur agricole ou tout autre secteur, doivent cotiser à la caisse d'assurance-emploi, à l'instar de leurs employeurs. Toutefois, les travailleurs migrants ne sont jamais admissibles à l'assurance-emploi, ce qui signifie, dans les faits, qu'ils ne peuvent pas demander de prestations venant d'un fonds auquel ils ont cotisé. Personnellement, même en tant que citoyenne ordinaire, cela me semble totalement injuste. Si les travailleurs migrants et leurs employeurs sont inclus dans le régime d'assurance-emploi, c'est apparemment pour éviter que les employeurs privilégient l'embauche de travailleurs migrants au détriment des travailleurs locaux, car si les employeurs ne cotisent pas à la caisse de l'assurance-emploi, cela représente un avantage financier pour eux, pour ainsi dire. Y a-t-il une recommandation de politique, ou une façon de sortir de ce paradoxe? Je vois que Mme Weiler hoche la tête. Monsieur Johnstone, vous pourriez peut-être intervenir tous les deux.

Mme Weiler : Je dirais que l'élément central, ou la recommandation fondamentale en matière de politique est d'accorder aux travailleurs un accès complet au régime d'assurance-emploi auquel ils cotisent déjà. Cela changerait complètement la donne pour beaucoup de travailleurs, notamment pour l'accès aux prestations parentales spéciales, ou lors de phénomènes météorologiques extrêmes liés au climat comme ceux que nous avons vus en Colombie-Britannique, alors que des travailleurs ont perdu leur emploi du jour au lendemain et avaient vraiment besoin d'un accès à l'assurance-emploi.

My colleague Leah Vosko has specific expertise on this topic, so I'll invite Leah to add any core points and then perhaps pass it over to Mr. Johnstone.

Ms. Vosko: I support what Professor Weiler said, but I would just add there are also intermediate hurdles that must be addressed around EI. For example, migrant farm workers often have to illustrate that they have a non-expired work permit in order to access EI, so even if the principle that you would advocate, senator, is not in question, then the design of the system is out of sync with workers' experience.

We may all recall during the pandemic that there were a number of migrant workers from Jamaica that were stranded, unable to fly home and unable to have access to open work permits in order to work and be able to survive. That was a deficiency, a disjunct, with the way the policy is designed. Policy needs to be redesigned such that, as Professor Weiler underscores, it applies at a formal level to migrant workers, and then the application needs to be meaningful such that when they return home, they can access benefits — as the first senator mentioned, many people have come for 20 or 30 years. Recently I interviewed 35 of the migrant workers, and about 20 workers had been coming for this long. They know the season. They're only out of work for a certain number of months, and they should have access to the EI system that they pay into, like everyone else. We should make it possible for them to access those aspects of EI that currently apply by not having undue requirements.

The Chair: Thank you. One of the bugs in the system is clearly that you have to be available in Canada to look for work, and if they are tied to an employer, they're not available to look for work. So we go back to the question, is an open-sector work permit a more modernized way of doing things? I'm sure we've all been watching FIFA World Cup soccer in Qatar. They have a *kafala* system that ties migrant workers to an employer. Ours is not much different, from the sounds of it.

Senator Bovey: I don't really have anything to ask, except that I'm very impressed with the information you've given us. You've certainly opened my eyes to the need and the inequities. I knew it was precarious, but the inequities are striking. If you have any other recommendations for either EI, to carry on with our chair's question, or for permanent residency and thus a pathway to citizenship, I'd be very grateful.

Ma collègue Leah Vosko a une expertise particulière à cet égard. Je l'invite donc à ajouter des points essentiels, puis je pourrais passer la parole à M. Johnstone.

Mme Vosko : Je souscris aux propos de Mme Weiler. J'ajouterais simplement qu'il faut aussi régler d'autres obstacles liés à l'assurance-emploi. Par exemple, pour avoir accès à l'assurance-emploi, les travailleurs agricoles migrants sont souvent tenus de prouver qu'ils ont un permis de travail valide. Donc, sénateur, même si le principe que vous êtes porté à défendre n'est pas remis en question, le système n'est pas conçu en fonction de l'expérience des travailleurs.

On se souviendra que durant la pandémie, un certain nombre de travailleurs migrants de Jamaïque sont restés bloqués. Ils ne pouvaient ni prendre un vol pour retourner chez eux ni avoir un permis de travail ouvert pour travailler et survivre. C'était un défaut, une dissonance dans la conception de la politique. Il faut donc repenser cette politique afin qu'elle s'applique officiellement aux travailleurs migrants, comme Mme Weiler l'a souligné. Il faut aussi élargir le champ d'application de manière significative afin que les gens aient accès aux prestations lorsqu'ils retournent chez eux. Comme le premier sénateur l'a mentionné, de nombreuses personnes viennent ici depuis 20 ou 30 ans. J'ai récemment interviewé 35 des travailleurs migrants. Une vingtaine d'entre eux viennent au pays depuis tout ce temps. Ils connaissent la saison. Ils sont sans emploi durant quelques mois seulement, et ils devraient avoir accès au régime d'assurance-emploi auquel ils cotisent, comme tout le monde. Nous devrions leur donner accès aux avantages applicables du régime d'assurance-emploi en éliminant les exigences excessives.

La présidente : Une des lacunes du système est évidemment qu'une personne doit être disponible au Canada pour chercher du travail. Or, s'ils sont liés à un employeur, ils ne sont pas disponibles pour chercher du travail. Cela nous ramène donc à la question suivante : un permis de travail ouvert serait-il une façon de faire plus moderne? Je suis certaine que tout le monde a regardé la Coupe du monde de soccer de la FIFA au Qatar. Ils ont un régime de *kafala* qui lie les travailleurs migrants à un employeur. Le nôtre n'est pas très différent, semble-t-il.

La sénatrice Bovey : Je n'ai pas vraiment de question à poser. Je dirais simplement que je suis très impressionnée par les renseignements que vous nous avez fournis. Vous m'avez certainement ouvert les yeux sur les besoins et les inégalités. Je savais que la situation était précaire, mais les iniquités sont frappantes. Si vous avez d'autres recommandations concernant l'assurance-emploi, dans la veine de la question de notre présidente, ou sur la résidence permanente — et par conséquent sur une voie d'accès à la citoyenneté —, je vous en serais très reconnaissante.

The Chair: If I may quickly follow up with Ms. Vosko on unjust terminations or work that leads to repatriation, is there an administrative tribunal that would address the question leaving it up to the employer or the province? This is a systemic problem. Do we need a different kind of systemic solution outside of open sector work permits?

Ms. Vosko: I know that the group with which I'm affiliated and speaking here on behalf of has argued for the absolute need for a tribunal to adjudicate cases around unjust dismissal. We have argued that there needs to be not only an independent tribunal, but that all cases of dismissal where the worker is concerned that there has been injustice automatically go to a tribunal of the sort that you describe. We have a lot of examples. Most recently in Ontario, a worker was threatened to be sent home, and in the context of COVID-19, he complained as he was very concerned about his health and safety conditions. This worker didn't really have much recourse under the Occupational Health and Safety legislation. We absolutely need a federal tribunal to review those cases. In such instances, we have argued that it's very important that the burden of proof not be on the worker because of the vulnerabilities that workers face in that sort of situation.

The Chair: Thank you, Ms. Vosko. If you have anything more written about the federal administrative tribunal, we'd be happy to look at it.

Senator Kutcher: I have a wide question to any of the witnesses. What structural remedies are available to the federal government to better protect temporary foreign workers' rights and address the differences between provincial, territorial and federal labour codes?

Ms. Weiler: In terms of structural remedies — and I apologize if I'm being repetitive — the fundamental issue about access to permanent residency on arrival would play a tremendous role in addressing the real challenges we see in terms of access to rights in practice.

Another point I'll underscore pertains to the question we had earlier around why it is that we have so much data on what the challenges are, yet we're not seeing really fundamental interventions to address those issues and those increasingly well-documented abuses. That speaks to the power of agri-business lobbying and the way the program is designed primarily to serve employers and trusts. That relationship has been highly skewed.

I'm going to pass things over to Professor Vosko to add anything.

La présidente : Permettez-moi de poursuivre rapidement avec Mme Vosko sur la question des licenciements injustes ou du travail qui mène au rapatriement. Y a-t-il un tribunal administratif qui traiterait de ces questions en laissant le choix à l'employeur ou à la province? On parle d'un problème systémique. Outre les permis de travail ouverts, avons-nous besoin d'autres solutions systémiques?

Mme Vosko : Je sais que le groupe auquel je suis affiliée, au nom duquel je témoigne, a fait valoir le besoin absolu d'un tribunal chargé de statuer sur des affaires de congédiement injuste. Nous avons fait valoir qu'il faut non seulement un tribunal indépendant, mais qu'il faut également que tous les cas de licenciement où un travailleur estime qu'il y a eu injustice soient automatiquement renvoyés à un tribunal comme celui que vous décrivez. Les exemples sont nombreux. Récemment, en Ontario, un travailleur a été menacé d'être renvoyé dans son pays. Il a porté plainte, car dans le contexte de la COVID-19, il craignait beaucoup pour sa santé et sa sécurité. En vertu des dispositions législatives actuelles en matière de santé et sécurité au travail, ce travailleur n'avait pas vraiment de recours. Nous avons absolument besoin d'un tribunal fédéral pour examiner ces cas. Nous avons également souligné qu'il importe alors que le fardeau de la preuve n'incombe pas aux travailleurs, étant donné leur vulnérabilité dans ce genre de situation.

La présidente : Merci, madame Vosko. Si vous avez d'autres observations écrites au sujet d'un tribunal administratif fédéral, nous les consulterons avec plaisir.

Le sénateur Kutcher : J'ai une vaste question qui s'adresse à n'importe lequel des témoins. Que peut faire le gouvernement fédéral, sur le plan structurel, pour mieux protéger les droits des travailleurs étrangers temporaires et aplanir les différences entre les codes du travail provinciaux, territoriaux et fédéraux?

Mme Weiler : Concernant les ajustements structurels — veuillez m'excuser si je me répète —, la question fondamentale de l'accès à la résidence permanente à l'arrivée jouerait un rôle considérable pour régler les véritables problèmes que nous constatons en matière d'accès réel aux droits.

J'aimerais aussi souligner, par rapport à une question précédente sur les raisons pour lesquelles, malgré l'abondance de données sur les différents problèmes, les interventions fondamentales visant à régler ces problèmes et le nombre croissant de cas d'abus pourtant bien documentés, font défaut. Cela témoigne de la puissance du lobbying de l'industrie agroalimentaire et du fait que le programme est intrinsèquement conçu pour servir les intérêts des employeurs et les fiduciaires. Il s'agit d'une relation fortement biaisée.

Je vais céder la parole à Mme Vosko afin qu'elle ajoute quelque chose.

Ms. Vosko: I absolutely agree with what Professor Weiler has said, but most immediately, I can tell you that, as the Auditor General said at the end of 2021 when there was a report on the lack of on-farm inspections during the course of the pandemic — inspections were desk-based — what the federal government has most immediately at the tips of its fingers is an inspectorate where there could be proactive inspections of farms to ensure that those standards that do exist most immediately are enforced, if that's what you mean by a structural remedy.

Of course, foremost, workers will be more inclined to see their rights enforced and more aware of them, as Professor Weiler has underlined, with access to permanent residency upon arrival, but there are other levers that the federal government could also use.

The Chair: Thank you.

Mr. Johnstone, I have a question for you, and it's a question about the confusion that we are already seeing in the many pathways. Last week, we looked at caregivers, which is a veritable maze. Even in terms of agricultural workers, we've got the Seasonal Agricultural Worker Program, the primary TFW program, the Agri-Food Pilot and the PNP. The PNP brings workers in for their provincial workforce, and they're on a path to permanency. The PNP has been growing rapidly — 40% as of 2020. What is the share of primary ag and food-processing workers in this increase of PNP? Do we have that figure?

Mr. Johnstone: That's a good question.

I know the Temporary Foreign Worker Program has long eclipsed the SAWP in terms of the total share of migrants in Canada. I would defer to my academic co-panellists on the data piece, but I presume that primary agriculture is still significant. I can only speak to our experience as the food workers' union. I can tell you that in all elements of the food system, we're seeing more and more migrants.

I believe Professor Vosko mentioned this, but the power of the agri-business lobby is tremendous. There's no question that they doubled down throughout COVID and leveraged COVID to make a migrant labour force even more accessible. We've seen that in our core sectors in food processing, hospitality and even retail, we anticipate.

Mme Vosko : Je souscris tout à fait aux propos de Mme Weiler. Pour le moment, toutefois, je peux vous dire, comme la vérificatrice générale l'a indiqué à la fin de 2021 dans son rapport sur le manque d'inspections à la ferme durant la pandémie — on avait plutôt recours à des inspections administratives — qu'un des outils dont le gouvernement fédéral dispose facilement est un inspectorat ayant la capacité d'effectuer des inspections proactives dans les exploitations agricoles pour veiller au respect des normes en vigueur, si c'est ce que vous entendez par solution structurelle.

Bien entendu, avant tout, les travailleurs seront plus enclins à connaître leurs droits et à veiller au respect de leurs droits, comme Mme Weiler l'a souligné, s'ils obtiennent la résidence permanente à l'arrivée, mais le gouvernement fédéral dispose d'autres leviers.

La présidente : Je vous remercie.

Monsieur Johnstone, j'ai une question pour vous. Elle porte sur la confusion que nous constatons déjà dans les nombreux volets. La semaine dernière, nous avons examiné le volet des aides familiaux, qui est un véritable labyrinthe. Du côté des travailleurs agricoles, nous avons le Programme des travailleurs agricoles saisonniers, le programme principal — le Programme des travailleurs étrangers temporaires —, le Programme pilote sur l'agroalimentaire et le Programme des candidats des provinces, le PCP, qui vise à faire venir de la main-d'œuvre au pays en fonction des besoins des provinces et qui constitue une voie vers la résidence permanente. Le PCP a connu une croissance rapide — 40 % par rapport à 2020. Quelle part de l'augmentation des admissions dans le cadre du PCP est liée à la main-d'œuvre de l'agriculture primaire et de la transformation alimentaire? Avons-nous ce chiffre?

M. Johnstone : C'est une bonne question.

Je sais que le nombre de migrants entrés au Canada dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires a longtemps surpassé le PTAS. Quant aux données, il faudrait poser la question à mes collègues universitaires, mais je suppose que l'agriculture primaire représente toujours une part importante. Je peux uniquement parler de notre expérience, du point de vue du syndicat des travailleurs de l'alimentation. Je peux vous dire que nous voyons un nombre croissant de migrants dans tous les volets du secteur de l'agroalimentaire.

Comme Mme Vosko l'a mentionné, je crois, le secteur de l'agroalimentaire a un pouvoir de lobbying considérable. Il ne fait aucun doute que le secteur a redoublé d'efforts tout au long de la pandémie et qu'il a tiré parti du contexte de la pandémie pour rendre la main-d'œuvre migrante encore plus accessible. Nous l'avons constaté dans nos secteurs névralgiques de la transformation alimentaire et de l'hôtellerie, et cela touchera même le commerce de détail, selon nos prévisions.

I just go back to the beginning in terms of the idea that there really is a tale of two cities here when it comes to migrant worker usage in Canada. There's the experience we've long had in the meatpacking sector where there is a large number of migrants who are now either permanent residents or Canadians, and then there's the experience that we've all seen in the media, which is the horrible experience of migrants in primary agriculture. Those are two very different experiences. One of our main points here would be, in addition to supporting everything that our co-panellists have said, that there is a good Canadian example of how this program can work better in terms of protecting workers, and that's in the meat sector. That works because those folks are represented. It works because it's a system that includes labour, employers and government sitting at the table to work out solutions that not only benefit the sector but benefit the people who make it possible.

Ms. Vosko: I only have 2020 figures in front of me, but in response to your question about the data, first, I would step back and say that from 2002 to 2019, the numbers of agricultural work-permit holders tripled, from 19,000 to 56,665. In 2020, we see that there were just under 80,000 total temporary foreign workers with a labour market impact assessment, and 50,000 of them were in agriculture.

What we've seen overall in terms of patterns is that there has been a growth in Canada's International Mobility Program. At the same time, the Temporary Foreign Worker Program has kind of declined or flattened. The majority of participants in the Temporary Foreign Worker Program are in agriculture, and that has been a sustained thing since the SAWP was introduced in the 1960s.

But I would say that the pandemic did very little to decrease the number of agricultural workers. My colleagues have done a lot of work in documenting that.

Ms. Weiler: If I may add to the points that Professor Vosko is underscoring, one of the challenges with the expansion of all of these different streams is access to rights and practices, particularly for workers in the primary agricultural stream. There are numerous challenges with the Seasonal Agriculture Worker Program, but for workers in primary agricultural, one of the biggest issues we've seen is around exploitation by recruiters who charge a fee for placing workers in specific jobs. So with all of those specific streams, we're seeing new problems arise.

Permettez-moi de revenir simplement à l'idée qui a été évoquée au début, à savoir que le recours aux travailleurs migrants, au Canada, c'est deux mondes complètement différents. Il y a la situation qui existe depuis longtemps dans le secteur de la transformation de la viande, où bon nombre de migrants sont maintenant résidents permanents ou citoyens canadiens, puis il y a l'expérience dont nous avons tous entendu parler dans les médias, soit l'horrible expérience des migrants dans le secteur de l'agriculture primaire. Ce sont deux expériences très différentes. À cet égard, outre appuyer l'ensemble des propos des autres témoins, nous aimerions notamment faire valoir la nécessité d'examiner un excellent exemple, ici même au pays, pour trouver des façons d'améliorer le programme pour mieux protéger les travailleurs : le secteur de la viande. Cela fonctionne parce que ces gens sont représentés, parce qu'il s'agit d'un système dans lequel les syndicats, les employeurs et le gouvernement collaborent et discutent pour trouver des solutions non seulement avantageuses pour le secteur, mais aussi pour ceux qui le font fonctionner.

Mme Vosko : J'ai seulement les chiffres de 2020 sous la main, mais pour répondre à votre question sur les données, je retournerais d'abord en arrière. De 2002 à 2019, le nombre de titulaires de permis de travail agricole a triplé, passant de 19 000 à 56 665. En 2020, une évaluation de l'impact sur le marché du travail montre que l'on comptait un peu moins de 80 000 travailleurs étrangers temporaires au total, dont 50 000 dans le secteur agricole.

Dans l'ensemble, pour ce qui est des tendances, on observe une croissance du Programme de mobilité internationale du Canada et, parallèlement, une diminution ou une stabilisation du Programme des travailleurs étrangers temporaires. La majorité des participants au Programme des travailleurs étrangers temporaires travaillent dans le secteur agricole, une tendance qui se maintient depuis l'introduction du Programme des travailleurs agricoles saisonniers, dans les années 1960.

Je dirais toutefois que la pandémie a eu peu d'incidence sur la diminution du nombre de travailleurs agricoles. Mes collègues ont fait un important travail de documentation à cet égard.

Mme Weiler : J'aimerais ajouter, concernant ce que Mme Vosko a souligné, que l'élargissement de tous ces volets pose des défis sur les plans de l'accès aux droits et de leur application, en particulier pour les travailleurs du volet agricole primaire. Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers présente de nombreux problèmes, mais un des principaux problèmes que nous avons observés par rapport aux travailleurs du secteur agricole primaire est l'exploitation dont ils font l'objet par des recruteurs qui exigent de l'argent pour jumeler les travailleurs à des emplois précis. Donc, l'émergence de tous ces différents volets entraîne l'apparition de nouveaux problèmes.

One other small point that I'll underscore with respect to a two-step pathway to permanent residency is that, as we've seen with the caregiver program, that in between period — that interim before accessing permanent residency — leaves workers in a highly vulnerable position where they are often reluctant to bring up issues like unsafe working conditions. For that reason, we've advocated for permanent status on arrival as opposed to that period of limbo where workers are at a high risk.

The Chair: Thank you very much, witnesses, for sharing with us your perspectives, experience and wisdom. We have learned a great deal.

For our second panel, we welcome, by video conference, Jennifer Wright, Acting Executive Director and Director, Operations, Programs and Partnerships, Canadian Agricultural Human Resource Council; and Ms. Mary Robinson, President, and Brodie Berrigan, Director of Government Relations and Farm Policy, from the Canadian Federation of Agriculture.

Thank you for being with us today. I invite you to provide opening remarks. You have five minutes allocated for opening statements, which will be followed by questions from our members.

Jennifer Wright, Acting Executive Director and Director, Operations, Programs and Partnerships, Canadian Agricultural Human Resource Council: Thank you to the committee for your invitation to participate in the committee's study. My comments today will focus on the value of temporary foreign workers to the Canadian agriculture industry.

The workforce needs of Canada's agriculture industry is something that CAHRC has been examining for more than 15 years. It is clear that the industry cannot continue to produce healthy, safe and affordable food for Canadians and global consumers without an adequate supply of agricultural workers. The COVID pandemic has put an even greater spotlight on this issue.

CAHRC's labour market research indicates that job vacancies are exceptionally higher in agriculture compared to other industries, resulting in close to \$3 billion in lost revenues in 2018. The inability for farmers to fill all of their vacant positions with either Canadian or foreign workers makes the business of food production in Canada very difficult.

J'ai un autre petit point à souligner concernant la voie à deux étapes vers la résidence permanente. Comme nous l'avons constaté dans le cas du programme des aides familiaux, l'entre-deux, la période avant l'obtention de la résidence permanente, laisse les travailleurs en situation de grande vulnérabilité, étant donné qu'ils sont souvent réticents à signaler les problèmes, par exemple des conditions de travail dangereuses. Voilà pourquoi nous avons plaidé pour l'obtention du statut de résident permanent à l'arrivée, au lieu de laisser les travailleurs dans l'incertitude pendant une certaine période au cours de laquelle ils sont exposés à des risques élevés.

La présidente : Chers témoins, je vous remercie beaucoup de nous avoir fait part de vos perspectives, de votre expérience et de votre sagesse. Nous avons beaucoup appris.

Nous accueillons maintenant, par vidéoconférence, Mme Jennifer Wright, directrice générale par intérim et directrice des opérations, des programmes et des partenariats au Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture. Nous accueillons également Mme Mary Robinson, présidente de la Fédération canadienne de l'agriculture, qui est accompagnée de M. Brodie Berrigan, directeur des relations gouvernementales et de la politique agricole.

Je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui. Je vous invite à présenter vos remarques liminaires. Vous avez cinq minutes pour votre déclaration d'ouverture. Ensuite, nous passerons aux questions des membres du comité.

Jennifer Wright, directrice générale par intérim et directrice des opérations, des programmes et des partenariats, Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture : Je remercie le comité de m'avoir invitée à participer à son étude. Mes observations d'aujourd'hui porteront sur l'importance des travailleurs étrangers temporaires pour le secteur agricole canadien.

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, ou le CCRHA, se penche sur les besoins de main-d'œuvre dans le secteur agricole canadien depuis plus de 15 ans. Il est évident que le secteur agricole ne peut pas continuer à produire des aliments sains, salubres et abordables pour la population canadienne et les consommateurs du monde entier sans un apport suffisant de travailleurs agricoles. La pandémie de COVID-19 a accentué cet enjeu.

L'étude du marché du travail réalisée par le CCRHA révèle que les postes vacants sont nettement plus nombreux en agriculture que dans d'autres secteurs, ce qui a entraîné des pertes de revenus s'élevant à près de 3 milliards de dollars en 2018. L'incapacité des agriculteurs à pourvoir tous leurs postes vacants avec des travailleurs canadiens ou étrangers rend la production alimentaire au Canada très difficile.

International workers come to Canada to work on farms and fill positions when Canadians can't be found. Although approximately 60,000 foreign workers are brought in each year, thousands of vacancies still remain, with 16,500 vacancies recorded in 2018. In fact, workforce shortages are doubling every 10 years, with a forecasted total labour cap of 123,000 workers by 2029. Businesses that are unable to fill vacancies face high production losses and delayed expansion plans, and some are forgoing operations altogether.

Securing a full team of workers is challenging for farm businesses at any time, and it has been especially challenging during the pandemic. CAHRC's research on the impacts of COVID on the sector confirmed significant impacts on farm operations, including production delays, overtime costs and delayed or cancelled investment or expansion.

There are a few key factors impacting the growing labour shortage in Canadian agriculture.

There are fewer traditional family farms in Canada, increasing the need for non-family labour. In fact, family members make up the majority of workers lost over the last decade.

The aging agricultural workforce is also seeing more people leave the industry for retirement. For example, the 2021 Census of Agriculture reported that the median age of Canadians was 41.6 years — up from 41.2 in 2016 — and that 33.1% of Canadians were at least 55 years old. The median age of farm operators rose by two years from the previous census, reaching 58 years old in 2021.

The average size of seasonal or temporary work teams on farms has more than doubled over the past decade as well. As demonstrated in CAHRC's research, which I shared earlier, there is a steady and gradually increasing number of international farm workers who are being used to meet these local labour needs.

Beyond the clear economic impact that temporary foreign workers have on Canadian food production, there is also a positive domestic and international economic impact. Workers take money earned while in Canada and spend it in their home communities on housing, training, education for themselves and their families and in their own businesses. Furthermore, farm workers have a positive impact on the Canadian communities in which they live while working here in Canada. They contribute positively to the social and economic well-being of these Canadian communities.

Des travailleurs étrangers sont employés par les entreprises agricoles canadiennes qui ne trouvent pas suffisamment de Canadiens pour pourvoir leurs postes. Bien qu'environ 60 000 travailleurs étrangers soient embauchés chaque année, des milliers de postes demeurent vacants. En 2018, le nombre de postes vacants s'élevait à 16 500. En fait, les pénuries de main-d'œuvre doublent tous les 10 ans, et l'on prévoit que le manque total de travailleurs atteindra 123 000 d'ici 2029. Les entreprises qui n'arrivent pas à pourvoir les postes vacants subissent d'importantes pertes de production et doivent retarder leurs plans d'expansion; certaines abandonnent carrément leurs activités.

Il est toujours difficile pour les entreprises agricoles de se doter d'un effectif complet, et ce l'est encore plus en temps de pandémie. Notre étude de l'incidence de la COVID-19 confirme que la pandémie a des répercussions considérables sur les exploitations agricoles. Ces répercussions comprennent les retards de production, le coût des heures supplémentaires et le report ou l'annulation d'investissements ou de projets d'expansion.

Quelques facteurs clés contribuent à la croissance de la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur agricole canadien.

D'abord, le nombre d'exploitations agricoles familiales traditionnelles diminue au Canada, augmentant ainsi le besoin de main-d'œuvre non familiale. En fait, la majorité des travailleurs qui ont été perdus au cours des 10 dernières années appartenaient à la catégorie des membres de la famille.

Ensuite, les départs à la retraite se font de plus en plus nombreux étant donné le vieillissement des travailleurs agricoles. Par exemple, selon les données du Recensement de l'agriculture de 2021, l'âge médian des Canadiens était de 41,6 ans — comparativement à 41,2 ans en 2016 —, et 33,1 % des Canadiens étaient âgés d'au moins 55 ans. De plus, l'âge médian des exploitants agricoles a augmenté de deux ans relativement au recensement précédent, pour atteindre 58 ans en 2021.

En outre, la taille moyenne des équipes de travailleurs saisonniers ou temporaires a plus que doublé durant les 10 dernières années. Comme le montre l'étude réalisée par le CCRHA que j'ai mentionnée plus tôt, le nombre de travailleurs agricoles étrangers employés pour répondre aux besoins de main-d'œuvre du Canada ne cesse d'augmenter.

Par ailleurs, les travailleurs étrangers temporaires ont une incidence positive non seulement sur la production alimentaire canadienne, mais aussi sur l'économie aux échelles nationale et internationale. Les travailleurs investissent l'argent qu'ils gagnent au Canada dans leurs collectivités d'origine, par exemple, dans des logements, de la formation, des études pour eux-mêmes et pour leurs familles et dans leurs propres entreprises. Les travailleurs agricoles ont aussi un effet positif sur les collectivités canadiennes où ils résident pendant leur période d'emploi. Ils contribuent positivement au bien-être social et économique de ces collectivités.

In spring 2021, CAHRC — along with our partners the Canadian Federation of Agriculture and Food and Beverage Canada — commenced the development of a National Workforce Strategy for Agriculture and Food and Beverage Manufacturing with the goal to bring stakeholders together to collaborate and develop an actionable road map to address the increasing labour shortage. There are over 50 industry organizations contributing to this process. One of the key pillars in this strategy is immigration and foreign workers.

In summary, foreign workers play an essential and valued part in the Canadian agricultural industry. Without these workers, Canadians' access to domestically grown food and the enormous impact of the industry on the Canadian economy would not be possible.

I look forward to questions from the committee. Thank you very much.

The Chair: Thank you so much.

Mary Robinson, President, Canadian Federation of Agriculture: Thank you for the opportunity to speak today. I am President of the Canadian Federation of Agriculture and a sixth-generation farmer from Prince Edward Island.

The Canadian Federation of Agriculture is Canada's largest general farm organization, representing over 190,000 farmers and farm families across Canada. These people, our members, are the heart of a Canadian agri-food system generating \$134.9 billion of Canada's GDP. However, like so many other sectors, agriculture is facing a chronic and increasing labour and skills shortage. The most recent statistics from the Canadian Agricultural Human Resource Council, CAHRC, identified over 76,000 vacancies in primary agriculture alone. Jennifer Wright has already spoken to some of these numbers.

Why such a labour shortage? Well, many of the positions are seasonal in nature, requiring workers at very specific times of the year, especially during planting in spring and during harvest in summer and fall. These positions are also located in rural parts of the country, for the better part, and are often physically demanding. In addition, because farmers are predominantly price takers in global markets, many of us face limitations in the wages we can afford to pay. Ultimately, many Canadian farmers and food processors simply cannot find enough people to work, and that is costing our economy billions.

CAHRC estimated annual lost revenues due to labour and skill shortages in primary agriculture to be \$2.90 billion. As a result, the agriculture sector is highly dependent upon the Temporary Foreign Worker Program and the Seasonal Agricultural Worker

Au printemps de 2021, le CCRHA a commencé à ébaucher une stratégie nationale de la main-d'œuvre pour l'agriculture et la fabrication d'aliments et de boissons, de concert avec ses partenaires, la Fédération canadienne de l'agriculture et Aliments et boissons Canada, dans le but d'amener les parties intéressées à élaborer ensemble une feuille de route praticable pour remédier à la pénurie croissante de main-d'œuvre. Plus de 50 organisations participent à ce processus. L'un des piliers clés de la stratégie est l'immigration et les travailleurs étrangers.

En résumé, les travailleurs étrangers jouent un rôle essentiel et précieux dans le secteur agricole canadien. Sans eux, la population canadienne n'aurait pas accès à des aliments produits au pays, et le secteur agricole ne pourrait pas contribuer à si grande hauteur à l'économie canadienne.

Je serai heureuse de répondre à vos questions. Merci beaucoup.

La présidente : Merci beaucoup.

Mary Robinson, présidente, Fédération canadienne de l'agriculture : Je vous remercie de m'avoir invitée à m'adresser à vous aujourd'hui. Je suis présidente de la Fédération canadienne de l'agriculture, ainsi qu'une agricultrice de sixième génération de l'Île-du-Prince-Édouard.

La Fédération canadienne de l'agriculture, ou la FCA, est la plus grande organisation agricole générale au Canada. Nous représentons plus de 190 000 agriculteurs et familles agricoles d'un océan à l'autre. Nos membres sont au cœur du système agroalimentaire canadien, dont l'apport au PIB du Canada s'élève à 134,9 milliards de dollars. Cependant, comme beaucoup d'autres secteurs, l'agriculture fait face à une pénurie de main-d'œuvre et de compétences chronique et croissante. Selon les dernières données du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, ou le CCRHA, à lui seul, le secteur de l'agriculture primaire compte plus de 76 000 postes vacants. Mme Jennifer Wright a déjà parlé de ces chiffres.

Qu'est-ce qui explique cette pénurie de main-d'œuvre? Beaucoup de postes sont de nature saisonnière; ils doivent être pourvus à des temps très précis de l'année, principalement pendant la période des semences au printemps et celle des récoltes à l'été et l'automne. En outre, la majorité de ces postes sont situés en milieu rural et sont exigeants sur le plan physique. Par ailleurs, puisque les agriculteurs sont des preneurs de prix sur les marchés mondiaux, nous sommes nombreux à être limités quant aux salaires que nous pouvons offrir. En fin de compte, beaucoup d'agriculteurs et de fabricants de produits alimentaires canadiens n'arrivent pas à trouver suffisamment de travailleurs, une situation qui coûte des milliards de dollars à notre économie.

Selon les estimations du CCRHA, les pertes de revenus dues à la pénurie de main-d'œuvre et de compétences en agriculture primaire s'élèvent à 2,9 milliards de dollars par année. Par conséquent, le secteur agricole dépend fortement du Programme

Program, which account for upwards of 20% of total employment in our sector. In 2021 alone, the Canadian ag sector welcomed over 61,000 temporary foreign workers in an attempt to fill this domestic labour shortage. The unfortunate reality is that as the broader labour market has tightened, competition for talent and retention of seasonal employees is only getting more difficult.

This workforce plays such an important part in Canada's food production and food security, and the CFA takes worker protections very seriously. We are a strong supporter of a rigorous inspection and compliance regime that weeds bad actors and bad practices out of our system. However, we have heard from some of our members that this compliance regime is not always consistently applied, with farmers experiencing different interpretations and a wide variability in inspection timelines, which can introduce uncertainty and confusion. We strongly support continued investment into the program both to streamline application processing and to ensure a well-trained, well-resourced integrity function.

Furthermore, CFA strongly recommends increased information-sharing agreements between the federal and provincial governments to strengthen oversight of the system while avoiding duplicative inspections.

Similarly, CFA believes that there is a need to look closely at the Seasonal Agricultural Worker Program as a source of best practices that other programming streams could learn from, such as quarterly meetings with source countries to review how the program is functioning, the presences of consular liaison officers and streamlined transfers to ensure workers can take advantage of additional on-farm opportunities that arise.

Industry associations and community-based organizations also have a significant shared responsibility to provide tools, resources and information to workers to support their quality of life and sense of community while in Canada. Future funding for migrant worker support should explicitly target and encourage tripartite collaborations that bring employers, worker support groups and the government together in the shared delivery of these supports.

We understand that the Temporary Foreign Worker Program was always intended to be a program to help address temporary job vacancies. That is why CFA also strongly supports pathways to permanent residency for temporary foreign workers, particularly those in year-round jobs. CFA recommends reviewing how the agricultural and low-wage streams can be optimized as a transitional program to permanent residency,

des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers, qui constituent plus de 20 % de l'emploi total dans notre secteur. En 2021 seulement, le secteur agricole canadien a accueilli plus de 61 000 travailleurs étrangers temporaires pour tenter de pallier la pénurie de main-d'œuvre au pays. Malheureusement, le resserrement du marché du travail dans son ensemble ne fait qu'accroître la concurrence pour les talents et que rendre plus difficile la rétention des travailleurs saisonniers.

Ces travailleurs jouent un rôle essentiel dans la production alimentaire et la sécurité alimentaire au Canada, et la FCA prend leur protection très au sérieux. Nous appuyons sans réserve le maintien d'un régime d'inspection et de conformité rigoureux qui élimine les acteurs malveillants et les mauvaises pratiques. Toutefois, selon certains de nos membres, le régime de conformité n'est pas toujours appliqué de façon uniforme. Les interprétations et les calendriers d'inspection varient énormément, ce qui peut créer de la confusion et de l'incertitude chez les agriculteurs. Nous recommandons fortement au gouvernement de continuer à investir dans le programme à la fois pour simplifier le traitement des demandes et pour en assurer l'intégrité au moyen de formation et de ressources adéquates.

En outre, la FCA recommande vivement aux gouvernements fédéral et provinciaux de conclure de nouvelles ententes d'échange d'information afin de renforcer la surveillance du système tout en évitant les inspections doubles.

De même, nous sommes d'avis que le Programme des travailleurs agricoles saisonniers devrait être considéré comme une source de pratiques exemplaires duquel d'autres programmes pourraient tirer des leçons. Ces pratiques comprennent la tenue de réunions trimestrielles avec les pays d'origine pour examiner le fonctionnement du programme, la présence d'agents de liaison consulaires et la simplification des transferts pour permettre aux travailleurs de profiter de nouvelles possibilités offertes dans le secteur agricole.

Par ailleurs, les associations sectorielles et les organismes communautaires ont la responsabilité commune de fournir des outils, des ressources et des renseignements aux travailleurs pour contribuer à leur qualité de vie et pour renforcer leur sentiment d'appartenance pendant leur séjour au Canada. Le financement futur du soutien aux travailleurs migrants doit favoriser et cibler explicitement la collaboration tripartite entre les employeurs, les groupes de soutien et le gouvernement pour qu'ils travaillent ensemble à la prestation des services de soutien.

Nous comprenons que l'objectif du Programme des travailleurs étrangers temporaires a toujours été de contribuer à pourvoir les postes temporaires. C'est pourquoi la FCA appuie aussi sans réserve la création de voies menant à la résidence permanente pour les travailleurs étrangers temporaires, en particulier ceux qui occupent des postes annuels. Nous recommandons d'examiner les moyens par lesquels les volets des

given the in-demand nature of agri-food jobs. The introduction of the Agri-Food Immigration Pilot is a good first step, but our sector continues to see limited uptake of these opportunities due to barriers that exist via the education and language criteria. We would strongly encourage putting more emphasis on years of work experience for those who have demonstrated they are able and ready to keep working in Canada, as many face difficulties demonstrating educational credentials and meeting the language criteria. Finally, we would like to see the Agri-Food Immigration Pilot be made permanent, with flexibility to increase available positions were uptake to increase.

I would conclude by noting that farm organizations and farm associations recognize that industry has a significant role to play here. The CFA is co-chairing, as Jennifer Wright mentioned, a national workforce strategy framework for agricultural and food and beverage manufacturing through the Canadian Agriculture Human Resource Council, with support from the Future Skills Centre. That work is taking an inclusive stakeholder-led approach to identifying actions needed to create a sustainable workforce for the future. Part of that work is on immigration and the Temporary Foreign Worker Program. To that end, a working group has been tasked with formulating recommendations in these critical areas —

The Chair: Thank you, Ms. Robinson. Much appreciated.

We will go to questions. Colleagues will have five minutes each in this round, starting with our deputy chair.

Senator Bovey: Thank you for the comments you have made. I do not know whether it is encouraging or discouraging. I think the reality you present is really important.

You talked about quality of life, and I have seen in some of what I have read that some people come back to the same farms for forty years. I hope that that is a pathway to permanency. It does not seem to be yet.

I was interested, Ms. Robinson, that you felt it was important to expand the Agri-Food Immigration Pilot program, and I appreciated what you said on that. Do you think it would also make it easier to have permanency and the workforce that obviously is needed in the farm sector to make union representation a necessary condition of the Temporary Foreign Worker Program? Do you think it would be helpful to end the employer-specific work permits and replace them with open work permits or occupation-specific work permits, as has been recommended by the Agricultural Workers Alliance?

bas salaires et de l'agriculture pourraient être transformés en un programme de transition vers la résidence permanente, étant donné la forte demande dans le secteur agroalimentaire. La mise en place du Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire est un premier pas dans la bonne direction, mais l'adhésion à ce programme demeure limitée étant donné les obstacles liés aux exigences linguistiques et aux exigences relatives aux études. Nous encourageons fortement le gouvernement à mettre l'accent sur les années d'expérience de travail pour les personnes ayant démontré qu'elles ont la volonté et la capacité de continuer à travailler au Canada, puisque nombre d'entre elles ont de la difficulté à fournir des attestations d'études et à répondre aux exigences linguistiques. Enfin, nous recommandons que le Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire devienne un programme permanent et qu'il soit possible de l'élargir si l'adhésion augmente.

En conclusion, les organisations et associations agricoles reconnaissent que les membres du secteur ont un rôle important à jouer. Comme Mme Wright l'a mentionné, la FCA copréside un projet visant à élaborer une stratégie nationale de la main-d'œuvre pour l'agriculture et la fabrication d'aliments et de boissons, par l'intermédiaire du CCRHA et avec l'aide du Centre des Compétences futures. Au moyen d'une approche regroupant les acteurs du secteur et dirigée par eux, nous cherchons à établir les mesures à prendre en vue de créer une main-d'œuvre durable pour l'avenir. Une partie de ce travail porte sur l'immigration et le Programme des travailleurs étrangers temporaires, et un groupe de travail a été chargé de formuler des recommandations à l'égard de ces secteurs critiques...

La présidente : Merci beaucoup, madame Robinson.

Nous passons maintenant à la première série de questions. Les membres du comité disposeront de cinq minutes chacun. Nous commençons par la vice-présidente du comité.

La sénatrice Bovey : Je vous remercie pour vos observations. Je ne sais pas si elles sont encourageantes ou décourageantes, mais la réalité que vous présentez est très importante.

Vous avez parlé de la qualité de vie. J'ai lu que certains travailleurs retournaient à la même exploitation agricole pendant 40 ans. J'espère qu'il peut s'agir d'une voie vers la résidence permanente. Pour l'instant, cela ne semble pas être le cas.

Madame Robinson, c'est intéressant que vous trouviez important d'élargir le Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire. Je vous remercie pour vos observations à ce sujet. D'après vous, si la représentation syndicale était un critère obligatoire du Programme des travailleurs étrangers temporaires, serait-il plus facile d'assurer la permanence et d'obtenir la main-d'œuvre manifestement requise dans le secteur agricole? À votre avis, serait-il utile de remplacer les permis de travail liés à un employeur donné par des permis de travail ouverts ou des permis de travail liés à une profession donnée, comme l'a recommandé l'Alliance des travailleurs agricoles?

Ms. Robinson: Thank you for the question, senator.

In regard to union representation, we don't really see that agriculture aligns well with this. As I mentioned earlier, we are price takers, and it is very difficult for us to get into a situation where unionized wages might exceed our ability. We do have a great program. The Seasonal Agricultural Worker Program, SAWP, has worked so well for us. We think there are a lot of lessons we could learn from that.

In regard to open work permits, I can say from experience that when you apply for a foreign worker to come and work on your farm, you do that months away from when you need them. When you go to the airport to pick them up, you pray that they are on that plane and they come home because you have a slot on your farm and you need that person there to work. I can say from experience that I know people who have gone to the airport and those people are not there, because they found other jobs, or, when they do arrive, they have somehow managed to find another job, which is great for that person — I do not mean to take away from that individual — but as employers, we need to be able to have a bankable source of labour.

You can appreciate that when we go to plant our crop, we need people in the fields doing that. If the workers that we had invested all of the work in — the Labour Market Impact Assessment, the fees, the inspections, the on-farm accommodations and all of the work that goes into bringing a foreign worker onto the farm — if you do all of that, and then the time comes, and they don't arrive, there you are. You are out a whole lot of money, and you are unable to do the work. We certainly know about all of the stresses that causes on all the other parts of your farm operation, the operator themselves, as well as the other farm workers who have to pick up that slack. I do have concerns about moving to strictly an open work permit situation.

I think we advocate very strongly for bad actors to be removed from the program and to be disciplined. We think more of that would serve better. I know of farms, as was mentioned, with foreign workers coming back for four decades of coming back. I have a friend who has three generations of one family that comes every year from Mexico. They have no interest in living in Prince Edward Island year round. They want to be able to go home. Islanders here on Prince Edward Island used to always go to Fort McMurray to get high-paying jobs, and that is what happens a lot with our foreign workers who come here to work in agriculture.

Mme Robinson : Je vous remercie pour la question, sénatrice.

Selon nous, la représentation syndicale et l'agriculture ne vont pas très bien ensemble. Comme je l'ai déjà dit, nous sommes des preneurs de prix; nous devons donc éviter de nous retrouver dans une situation où les salaires négociés par le syndicat dépasseraient nos moyens. Il existe déjà un très bon programme : le Programme des travailleurs agricoles saisonniers, le PTAS, fonctionne très bien pour nous. Nous sommes d'avis qu'il y a de nombreuses leçons à en tirer.

En ce qui concerne les permis de travail ouverts, je peux vous dire par expérience que les entreprises agricoles qui souhaitent embaucher des travailleurs étrangers doivent soumettre leur demande des mois à l'avance. Lorsque l'exploitant part chercher les travailleurs à l'aéroport, il prie pour qu'ils soient à bord de l'avion et qu'ils rentrent avec lui parce qu'il a des postes à pourvoir et qu'il a besoin d'eux. Je connais des agriculteurs qui sont revenus bredouilles de l'aéroport parce que les travailleurs qu'ils attendaient n'étaient pas là ou ils avaient trouvé un autre emploi, ce qui est très bien pour eux — je ne veux rien enlever à ces personnes —, mais en tant qu'employeurs, nous avons besoin d'une source sûre de main-d'œuvre.

Vous comprendrez que quand vient le temps d'ensemencer les champs, nous avons besoin de travailleurs. Imaginez que vous avez réalisé l'étude d'impact sur le marché du travail, vous avez payé les frais, vous avez subi les inspections, vous avez aménagé des logements à la ferme, bref vous avez fait tout le travail nécessaire pour faire venir des travailleurs étrangers. Puis, le moment venu, les travailleurs n'arrivent pas. Vous vous retrouvez alors dans une situation où vous avez perdu beaucoup d'argent et vous ne pouvez pas faire le travail. Nous connaissons très bien toutes les pressions qu'une telle situation exerce sur toutes les autres parties de l'exploitation agricole, sur les exploitants eux-mêmes et sur les autres travailleurs qui doivent compenser l'absence des travailleurs attendus. J'ai des préoccupations par rapport à la mise en place d'un système fondé uniquement sur des permis de travail ouverts.

Nous travaillons activement pour que les acteurs malveillants soient retirés du système et soumis à des mesures disciplinaires. Nous sommes d'avis qu'il serait plus utile de déployer plus d'efforts en ce sens. Je connais des exploitations agricoles où les travailleurs étrangers reviennent depuis 40 ans, comme vous l'avez dit. J'ai un ami qui accueille chaque année trois générations de la même famille provenant du Mexique. Ces travailleurs ne veulent pas demeurer à l'Île-du-Prince-Édouard toute l'année; ils veulent pouvoir rentrer chez eux. Avant, les gens de l'Île-du-Prince-Édouard se rendaient à Fort McMurray pour obtenir des emplois bien rémunérés, et c'est ce qui arrive souvent avec les travailleurs étrangers qui viennent ici pour travailler dans le secteur de l'agriculture.

The Chair: Ms. Robinson, if I may, what you are saying is completely different from what we have been hearing in a few of the panels — in fact, most of the panels — which is that a work permit that is tied to an employer is a situation rife with abuse and that abuse takes place. It is not a question of a few bad apples. It appears to be more systemic in the system, and, therefore, we are left wondering, where is the truth? Now, you say that if there is an open work permit, the employees may find another job. What evidence do you have? I mean, do you have anecdotes, or do you have evidence?

Ms. Robinson: Thank you, senator.

I might ask either Jennifer or Brodie to jump in here.

The evidence that I have, senator, is firsthand evidence, and it is the farmers that I know who employ temporary foreign workers and view these people as a high value component of their operation. In my personal opinion, the abuses are the minority, definitely not the majority, but I would invite either Jen or Brodie to step in with any evidence to help to answer this, if you are open to that.

Brodie Berrigan, Director of Government Relations and Farm Policy, Canadian Federation of Agriculture: Well, in terms of evidence, as you said, Mary, a lot of it is anecdotal and information that we are hearing from our members, certainly on a number of occasions, so it is not a one-off situation by any means.

But just in terms of answering the first part of the question, really the keyword here is “balance.” I mean, it is about finding that right balance between protecting the interests of employers and worker protections at the same time, and that is why, as Mary alluded to, we really see the Seasonal Agricultural Worker Program as an effective middle ground in that place where workers are able to change employers without getting a new work permit provided the employer has the worker’s consent, written approval from a foreign government representative in Canada and prior and written approval from ESDC or Service Canada. It is a bit more of a structured process.

The Chair: I think that we have heard that that process is relatively impossible for a migrant worker to use. I am getting in the way of my colleagues.

Senator Bovey: This is something that I will ask you to send to our clerk. I would be really interested in the data. You mention the need to retain the workers. I certainly understand that, and many people are obviously doing it if subsequent generations are coming back to the same farm. Data would really help us on this. Are we getting two extremes? Where is the middle ground? We are looking for recommendations that will

La présidente : Si vous me permettez, madame Robinson, ce que vous dites est complètement différent de ce que nous avons entendu de la part d’autres groupes de témoins. En fait, la majorité des témoins nous ont dit que les permis de travail liés à un employeur favorisent les mauvais traitements. D’après eux, il n’est pas question de quelques acteurs malveillants, mais plutôt d’un problème systémique. Je ne peux donc m’empêcher de me demander ce qui est vrai. Vous dites que si les permis de travail sont ouverts, les travailleurs pourraient trouver d’autres emplois. Quelles preuves avez-vous? Cette affirmation est-elle fondée sur des données probantes ou sur des anecdotes?

Mme Robinson : Merci, sénatrice.

Je vais peut-être demander à Mme Wright ou à M. Berrigan d’ajouter à ma réponse.

Mes preuves sont des preuves de première main. Elles proviennent des agriculteurs que je connais qui emploient des travailleurs étrangers temporaires et qui les considèrent comme essentiels à leur exploitation. Personnellement, je crois que les mauvais traitements sont l’exception et non la règle, mais j’inviterais Mme Wright ou M. Berrigan à fournir des données probantes pour étayer ma réponse, si vous le permettez.

Brodie Berrigan, directeur des relations gouvernementales et de la politique agricole, Fédération canadienne de l’agriculture : Comme l’a dit Mme Robinson, les données probantes se composent en bonne partie d’anecdotes et d’informations relatées par nos membres. Cette pratique est assez répandue; elle ne sort pas de l’ordinaire.

Pour répondre à la première partie de la question, le mot clé est vraiment l’équilibre. Il faut trouver le juste équilibre entre la protection des intérêts des employeurs et la protection des travailleurs. Voilà pourquoi, comme l’a mentionné Mme Robinson, nous voyons le Programme des travailleurs agricoles saisonniers comme un juste milieu efficace. Dans le cadre de ce programme, les travailleurs peuvent changer d’employeur sans demander de nouveau permis de travail, pourvu que leur employeur ait leur consentement de même que l’approbation écrite d’un représentant d’un gouvernement étranger au Canada, précédée de celle d’Emploi et Développement social Canada ou de Service Canada. C’est un processus structuré.

La présidente : Nous avons entendu dire qu’il était pratiquement impossible pour les travailleurs migrants de recourir à ce processus. Je vais laisser mes collègues parler.

La sénatrice Bovey : Je vous demanderais de transmettre ces données à la greffière. J’aimerais vraiment les consulter. Vous avez parlé de la nécessité d’assurer la rétention des travailleurs. Je le comprends fort bien. Visiblement, ce principe est appliqué, car il arrive que des travailleurs de différentes générations retournent à une même ferme. Les données nous aideraient vraiment à comprendre ce qui se passe. Allons-nous d’un

help solve your problems and that will help to solve the problems of the migrant workers. If you could give us some hard evidence, that would help us to move forward. Thank you.

The Chair: We would certainly welcome that. Good policy is made on evidence, not on anecdotes, as much as we like to tell our anecdotes.

Senator Cordy: Thank you very much for coming before our committee. Certainly, you have firsthand experience in the hiring of foreign workers.

I would like to return to the comment that you made about the education level. I believe it is Grade 12 and the language is level 4. We heard from previous witnesses as well that this was a challenge. You suggested that work experience could be used in lieu of the language or education. I remember in the late forties and early fifties in Nova Scotia we had a lot of immigrants who came in not speaking English, working in the coal mines and steel plants because there was such a need for labour at that time. They learned the language very quickly because they were using it every single day. What would you suggest a recommendation be for this committee in terms of changing or making provisions in lieu of Grade 12 education or English or French language?

Ms. Robinson: I do know that the program is seriously under-subscribed because of both the language and the educational requirements.

I met with some friends who is said that they failed the language requirement because they were asked to describe something, and they said, "very funny," and they were told later on that they had to say, "extremely humorous." It is quite a subtle difference, and as an English speaker, as my mother tongue, that seems absurd.

Anyhow, I think that Jen may have some more concrete answers to your questions as to how we could address this.

Ms. Wright: Thank you, Mary, and thank you, senator, for the question.

Certainly, our organization does spend a lot of time looking at skill development and skill requirements and different ways to ensure that the skills are in place to meet the needs of our agriculture employers, and so I think that there could be different ways to look at it. As Mary shared, we have heard across

extrême à l'autre? Où se situe le juste milieu? Nous voudrions obtenir des recommandations qui aideraient à résoudre vos problèmes et ceux des travailleurs migrants. Si vous pouviez nous donner quelques données probantes, cela nous aiderait à progresser dans notre étude. Merci.

La présidente : Nous vous en serions certainement reconnaissants. Les bonnes politiques reposent sur des données probantes, et non pas sur des anecdotes, même si nous raffolons des anecdotes.

La sénatrice Cordy : Merci beaucoup de comparaître devant le comité, vous qui avez une expérience concrète de l'embauche de travailleurs étrangers.

Je vais revenir sur votre commentaire sur le niveau d'études. Je pense que le niveau exigé est la 12^e année et que le niveau de compétence linguistique est le niveau 4. D'autres témoins nous ont dit, comme vous, que ces exigences représentaient un défi. Vous proposez de considérer l'expérience de travail au lieu des exigences relatives à la langue et aux études. La Nouvelle-Écosse, à la fin des années 1940 et au début des années 1950, a connu une vague d'immigrants qui ne parlaient pas anglais, mais qui se sont trouvés un emploi dans les mines de charbon et dans les aciéries vu les grands besoins de main-d'œuvre à l'époque. Ces immigrants ont appris l'anglais très rapidement, car ils parlaient dans cette langue quotidiennement. Que recommanderiez-vous au comité comme changement ou disposition qui pourrait remplacer les exigences relatives à la 12^e année ou aux compétences linguistiques en anglais ou en français?

Mme Robinson : Je sais que le programme est loin d'obtenir le nombre d'inscriptions maximal en raison des exigences relatives à la langue aux études.

J'ai quelques amis qui n'ont pas rempli l'exigence relative aux compétences linguistiques, car ils ont répondu « very funny » au lieu de « extremely humorous » lorsqu'on leur a demandé de décrire quelque chose. La différence entre les deux termes est très subtile. Comme locutrice anglophone, je trouve cela absurde.

De toute façon, je pense que Mme Wright a probablement des solutions concrètes à proposer pour éliminer cet obstacle.

Mme Wright : Merci, madame Robinson, et merci de votre question, sénatrice.

Notre organisme consacre beaucoup de temps à étudier le développement des compétences et les exigences relatives aux qualifications pour faire en sorte que les compétences des travailleurs correspondent aux besoins des producteurs agricoles. Je pense qu'il y a différentes façons de voir les choses. Comme

the industry about the challenge with meeting the language requirements and the Grade 12 requirements as well.

There are different ways, I suppose, that you could look at the skills being brought in. One thing that I would say is that the skills that foreign workers bring on the farm are very high-skilled and very specific to the needs of food production. Sometimes those skills are developed in a way that aren't within what we know as a more structured, formal education process such as high school. Looking at ways to identify and define those skills that they do bring that are extremely valued and important to the sector should be more important than whether they bring in a Grade 12 education or have completed that level of education.

Our organization is looking at different ways to provide training and to be able to measure skills that workers have, looking at things such as micro credentials or occupational standards that clearly outline the different skills at various levels of an occupation. There are things like that which exist that may be more beneficial than just looking at someone's high school completion or not.

Again, the value of the skills that these workers bring to Canadian farms is something that does not always happen within a formal education environment but they are extremely important to the work on the farm.

Ms. Robinson: If I could add, a member of ours, Mushrooms Canada, has certainly raised this issue with us for some time, and we have also heard it from primary meatpackers. We have been working with those members to get more detail on the number of successful participants in the Rural and Agri-Food Immigration pilot. We believe it is in the low hundreds, in contrast to the thousands of positions that have been made available over the past couple of years.

We certainly do need to do something to address the fact. As Jen said, these are highly skilled positions, although they may just not have Grade 12 chemistry. I know that on my farm, the people that I work with that I consider to be basically geniuses at what they do may have a Grade 4 education. They cannot write very well. They are born and raised here. If I did not have them, I would not have a farm operation.

Senator Dasko: Thank you to our witnesses for being here today.

I would like to go back to the topic of the abuses of agricultural workers, and abuses that they experience in employment. Certainly, we have asked for more data, which is

l'a mentionné Mme Robinson, nous entendons beaucoup parler, dans l'industrie, de la difficulté de remplir les exigences relatives à la langue et aux études.

Les exigences liées aux compétences peuvent sans doute être vues sous différents angles. Par exemple, les compétences que les travailleurs étrangers apportent à la ferme sont vraiment spécialisées et spécifiques à la production alimentaire. Parfois, elles ont été acquises ailleurs que dans le cadre structuré et formel d'une école secondaire. Il devrait être plus important de trouver des moyens de recenser et de définir les compétences que les travailleurs apportent à la ferme, qui sont extrêmement précieuses dans ce secteur, que de vérifier s'ils ont ou non une 12^e année.

Notre organisme examine différents moyens de fournir de la formation et de mesurer les compétences que possèdent les travailleurs. Parmi ces moyens, on dénombre les microcertifications ou les normes professionnelles, qui définissent clairement les compétences associées aux différents échelons d'une profession donnée. Ces indicateurs qui existent déjà pourraient être plus efficaces que de vérifier si la personne a son diplôme d'études secondaires ou non.

Encore une fois, les compétences que ces travailleurs apportent dans les fermes canadiennes ne s'acquièrent pas toujours dans le système traditionnel d'éducation, mais elles sont extrêmement importantes pour le travail agricole.

Mme Robinson : Si vous me permettez d'ajouter quelque chose, un de nos membres, Mushrooms Canada, soulève cette question depuis un certain temps. Les exploitants d'abattoirs en ont parlé également. Nous travaillons avec ces membres pour obtenir davantage de détails sur les participants qui ont tiré profit du Programme pilote sur l'agroalimentaire pour les travailleurs migrants. Nous pensons que ces participants se dénombrent à quelques centaines, ce qui détone avec les milliers de postes devenus vacants depuis les deux dernières années.

Nous devons faire quelque chose. Comme l'a dit Mme Wright, même s'ils n'ont pas suivi le cours de chimie de 12^e année, ces travailleurs occupent des postes hautement spécialisés. Les personnes avec qui je travaille à la ferme, que je considère comme des génies dans leur domaine, ont peut-être une quatrième année et n'écrivent peut-être pas très bien, mais ils sont nés et ont été élevés ici. Sans eux, je ne pourrais pas avoir d'exploitation agricole.

La sénatrice Dasko : Merci aux témoins de comparaître aujourd'hui.

J'aimerais revenir sur les mauvais traitements dont sont victimes les travailleurs agricoles dans le cadre de leur emploi. Nous avons réclamé davantage de données, ce qui est important,

important, but we also know that a lot of the abuses are not reported, so that is another issue there.

Could you explain to me how inspections are done? I am not exactly sure how that happens. Who does them? How often are inspections done? Are they done on a complaint basis or a regular routine basis? Ms. Robinson, what can we do, in your view, to improve the inspection process? What are the priorities there? Thank you.

Ms. Robinson: Thank you. I will go first, and I'm sure that Jen and Brodie will build on this.

I do want to point out that we have seen a significant number of recent steps that have been taken to strengthen workers' protections. What we really need is to see this play out a little bit. Some of these steps are extraordinary. We need to see them play out, see how successful they are and take stock of how well they are working and learn from them before we take more action.

In regard to on-site inspections, I understand those can happen in just about any way, shape or form, senator. I understand that it can happen multiple days from multiple departments, whether it is provincial, federal or even municipal, depending upon where you live. A farmer could actually have a revolving door of inspectors on site.

I would ask Jen or Brodie to speak in more detail to that.

Mr. Berrigan: Thank you, Mary, and thank you, senator, for the question. It is a really good one. I will do my best to try and address it.

My understanding on inspections is that — at least at the federal level — they can be conducted for three reasons: if there's a reason to suspect non-compliance, if there has been a past employer issue related to non-compliance or the employer has been randomly selected. There are a couple different ways those inspections can unfold. There's an administrative review, which is more of a paper process, and on-site inspections, which is the more rigorous route.

If the employer is deemed non-compliant with the terms of the inspection, the government will provide them with opportunities to address those discrepancies. In fact, I think they give them a couple of opportunities, after which it triggers enforcement and whatever sort of monetary penalties or whatever the case may be, depending on the severity of the non-compliance.

mais nous savons, par contre, que de nombreux cas de mauvais traitements ne sont pas signalés, ce qui constitue un autre problème.

Pourriez-vous m'expliquer comment les inspections sont menées? Je ne sais pas exactement comment elles se déroulent. Qui sont les inspecteurs? À quelle fréquence sont-elles réalisées? Le sont-elles à la suite d'une plainte ou le sont-elles sur une base régulière? Madame Robinson, que pouvons-nous faire, à votre avis, pour améliorer le processus d'inspection? Quelles sont les priorités? Merci.

Mme Robinson : Merci. Je vais commencer, et je suis certaine que Mme Wright ou M. Berrigan pourront en dire un peu plus.

J'aimerais souligner qu'un nombre considérable de mesures ont été prises pour renforcer la protection des travailleurs. Il faudrait attendre de voir comment elles vont se solder. Certaines de ces mesures sont extraordinaires. Nous devons voir leurs effets, mesurer leur succès, faire un bilan et tirer les leçons nécessaires avant d'aller plus loin.

Quant aux inspections sur place, elles peuvent être réalisées sous n'importe quelle forme et de n'importe quelle manière, sénatrice. Elles peuvent se dérouler pendant plusieurs jours et être effectuées par plusieurs ministères au niveau provincial, fédéral ou même municipal, tout dépendant de l'emplacement géographique de la ferme. Plusieurs inspecteurs peuvent se succéder dans une même ferme.

Je cède la parole à Mme Wright et à M. Berrigan, qui pourront donner plus de détails.

M. Berrigan : Merci, madame Robinson, et merci, sénatrice, pour cette excellente question. Je vais faire de mon mieux pour y répondre.

À ma connaissance, les inspections — au moins au niveau fédéral — sont réalisées dans trois circonstances précises, soit une non-conformité soupçonnée, un événement de non-conformité survenu dans le passé de l'employeur ou une sélection aléatoire. Elles s'effectuent selon différentes formules qui vont de l'examen administratif, qui se fait essentiellement sur papier, et les inspections sur place, qui suivent le processus le plus rigoureux.

Le gouvernement donne l'occasion à l'employeur considéré comme non conforme selon les critères de l'inspection de remédier aux irrégularités relevées. L'employeur dispose ainsi de deux chances de se conformer. Si la non-conformité perdure, des mécanismes d'application de la loi sont déclenchés ou des sanctions pécuniaires sont imposées, selon le cas et la gravité de la non-conformité.

As Mary was alluding to, some of the issues that we've been hearing from our members are really around the variability and the terms of application of the inspection. Some take a week or two weeks, and some can go as long as a year. A lot of that can be due to employers' inability to provide the necessary documentation, but not always. This is something that we keep hearing about, so there has to be something going here and we'd be curious to know more about it as well.

Another issue is related to interpretation. We have heard from some of our members of instances where rules from non-agricultural-related streams were inappropriately applied to the agricultural stream. A good example is the demand for a transition plan, which is for high-wage occupations and not something that is required in the agriculture stream. The program is very complex, and to us, that speaks to complexity even on the part of inspectors sometimes having challenges in interpreting the actual rules and when they apply.

As well, just in terms of information-sharing between the different levels of government, we've heard from members about incidents where provincial occupational health and safety folks will be in and inspecting on a set of issues, and then Service Canada will show up the next day or the next week and do an inspection on very similar issues.

As Mary alluded to in her opening remarks, we strongly believe in a strong compliance and integrity function. There are just some issues in terms of how it's applied that we would like to highlight.

The Chair: I've heard your objections to the open work permit, and I think I understand your concerns. You need a bankable source of labour, and strawberries don't wait to get picked. They need to be picked when they're ripe, and Canadians want to enjoy them when they're at their best. I wonder if you would consider an open-sector work permit that you would have a role in designing, the Canadian Agricultural Human Resource Council and the Canadian Federation of Agriculture, if one could entice your imagination, let's say, through the design of a program where everyone is at the table. It's an open work permit for a sector. It's not to go work at Walmart or whatever; it's to work on farms. If individuals want to move from one employer for specific reasons to another employer, it would be within the management, let's say, of some kind of an industry federal organization. I wonder what your response to that is. We're trying to be balanced here, as we must be, but we're also trying to find a way forward.

Comme Mme Robinson l'a mentionné, nos membres déplorent souvent le caractère variable des inspections et les conditions dans lesquelles elles se déroulent. Certaines durent une semaine ou deux, tandis que d'autres peuvent s'étirer sur un an. Si les inspections se prolongent, c'est souvent en raison — mais pas toujours — de l'incapacité des employeurs à fournir les documents exigés. Puisque nous continuons à en entendre parler, cet aspect doit être problématique. Nous allons sûrement essayer d'en savoir plus.

Ensuite, l'interprétation des règles constitue un autre problème. Certains de nos membres nous ont dit que des règles en vigueur dans d'autres secteurs avaient été appliquées au secteur agricole. Un bon exemple est l'exigence relative au plan de transition, qui s'applique aux emplois à salaire élevé, et non pas aux emplois du secteur agricole. Le programme est très complexe. À preuve, les inspecteurs ont parfois de la difficulté à interpréter les règles et à savoir quand les appliquer.

Des problèmes sont relevés également dans l'échange d'informations entre les différents niveaux de gouvernement. Des membres nous ont dit que des agents provinciaux de la santé et sécurité au travail s'étaient rendus à leur ferme pour mener une inspection sur une série de problèmes et que d'autres agents, ceux-là de Service Canada, s'étaient présentés le lendemain ou la semaine suivante pour faire exactement le même exercice.

Comme Mme Robinson l'a mentionné dans sa déclaration liminaire, nous sommes fermement convaincus de l'importance d'avoir des mécanismes solides de surveillance de la conformité et de l'intégrité. Nous voulons seulement mettre en lumière les difficultés d'application.

La présidente : Vous avez exprimé votre opposition au permis de travail ouvert et je crois comprendre vos préoccupations. Vous avez besoin d'une source de main-d'œuvre garantie. Les fraises ne peuvent pas rester sur les plants. Elles doivent être cueillies dès qu'elles sont mûres pour que les Canadiens puissent les savourer. Je me demandais si vous seriez enclin à participer à la conception d'un permis de travail ouvert par secteur. Ce programme pourrait être élaboré en concertation avec le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture et la Fédération canadienne de l'agriculture, ou peu importe qui vous pouvez imaginer. Ce serait un permis ouvert pour un secteur, en l'occurrence les exploitations agricoles, mais qui ne permettrait pas d'aller travailler, par exemple, dans un magasin Walmart. Les travailleurs qui souhaitent changer d'employeur pour des raisons précises le feraient dans le cadre d'un processus géré par un organisme composé du fédéral et de l'industrie. Je voudrais savoir ce que vous en pensez. Nous essayons d'atteindre un équilibre, comme il se doit, mais nous essayons aussi de trouver un moyen d'aller de l'avant.

Ms. Robinson: I immediately go to the defensive to understand what the risks would be for producers in this. I think that's just the nature of where I sit. I do want to make sure that there's appreciation for just how much work and expense and investment is made on the part of producers to bring workers here. With this idea of an open-sector work permit, we would certainly have to address that, because if I've invested thousands of dollars to bring someone to work here for a season, I'd need some kind of guarantee on that investment. I think that would be one thing that we would have to dive into. We're always willing to collaborate and work with government to come up with better programs because we need this program and we need it to work. You're our dance partners, and we're happy to take part in any kind of collaboration, for sure.

I think another thing we should talk about is SAWP workers are able to change employers without getting out a new work permit, provided the employer has the worker's consent and that prior written approval from the foreign government representative of Canada is in hand, as well as prior written approval from ESDC. That is an option now. I have friends — one is a potato farmer, one is a strawberry farmer and one is a blueberry farmer — and they do kind of share workers because their seasons rub shoulders but don't overlap that much. Certainly, we do work within industry to capture some of those synergies and make sure people can get work. Because when they come here, they really want to work. They want to make as much money as they can to take home.

I'll open it up for either Jen or Brodie to make comment as well.

Ms. Wright: I would echo your comments, Mary, that we are always open to looking at different ways and different program development. As Mary said, being at the table would be very important, and taking a look at what some of the risks could be and ensuring they would be mitigated before the program was delivered would be extremely important.

The Chair: An evidence-based proposal from you around the creation of an open-sector work permit that meets the needs both of industry and the workers that we have heard from would be very welcome.

[Translation]

Senator Mégie: This question is for Ms. Wright. In 2021, Statistics Canada data showed that 73% of temporary foreign workers were working in the agricultural sector in Ontario and Quebec; the numbers in the other provinces were markedly different. Do the provincial programs offer work opportunities or working conditions that are more attractive for migrant

Mme Robinson : Je suis un peu sur la défensive, car je veux essayer de comprendre quels seraient les risques pour les producteurs. Je joue simplement mon rôle. Je veux m'assurer que les efforts, les dépenses et les investissements que consentent les producteurs pour amener des travailleurs au pays seront pris en compte dans la réflexion sur le permis ouvert par secteur. En effet, les producteurs qui investissent des milliers de dollars pour faire venir un travailleur pour une saison ont besoin d'une forme de garantie. À mon avis, cet aspect doit être approfondi. Nous sommes toujours prêts à collaborer avec le gouvernement pour l'amélioration des programmes, car nous avons besoin de ce programme et nous voulons qu'il fonctionne. Vous êtes nos partenaires de tango et nous sommes heureux de contribuer aux processus sous quelque forme que ce soit.

Un autre point dont nous devons discuter est la possibilité pour les participants du Programme des travailleurs agricoles saisonniers de changer d'employeur sans avoir à obtenir un nouveau permis de travail, à condition que l'employeur ait obtenu le consentement du travailleur en question et qu'ils aient en main l'approbation écrite d'un représentant d'un gouvernement étranger au Canada précédée de l'approbation écrite d'Emploi et Développement social Canada. Cette option existe désormais. Des amis à moi — un producteur de pommes de terre, un producteur de fraises et un producteur de bleuets — utilisent le même bassin de travailleurs, car leurs saisons respectives se touchent sans vraiment se chevaucher. Nous travaillons dans l'industrie pour rentabiliser certaines de ces synergies et nous assurer que tous travaillent, car lorsque ces personnes viennent au Canada, elles veulent vraiment travailler. Elles veulent faire le plus d'argent possible, qu'elles rapporteront dans leur famille.

Je cède la parole à Mme Wright ou à M. Berrigan, s'ils souhaitent formuler des commentaires.

Mme Wright : Je vais aller dans le même sens que les propos de Mme Robinson. Nous sommes toujours ouverts à la possibilité de mettre sur pied d'autres programmes et d'autres processus. Comme l'a dit Mme Robinson, nous tenons à participer aux discussions. Il est crucial également d'évaluer les risques et de les atténuer avant la mise en œuvre du programme.

La présidente : Nous aimerions beaucoup que vous nous soumettiez une proposition fondée sur les données probantes sur la création d'un permis de travail ouvert par secteur qui répondrait aux besoins de l'industrie et des travailleurs qui ont été relevés.

[Français]

La sénatrice Mégie : Ma question s'adresse à Mme Wright. En 2021, les données de Statistique Canada montraient que 73 % des travailleurs étrangers temporaires dans le domaine de l'agriculture avaient travaillé en Ontario et au Québec; cela représente donc un grand écart comparativement aux autres provinces. Les programmes provinciaux offriraient-ils des

agricultural workers than those offered through the Temporary Foreign Worker Program, the TFWP?

[English]

Ms. Wright: Thank you for your question, senator.

I want to ensure that I understand the question about the significant number of temporary foreign workers who work in Ontario and Quebec. Is your question around why that would be, or is it if there are work conditions that attract workers to those provinces more than other provinces?

[Translation]

Senator Mégie: Yes.

[English]

Ms. Wright: I don't have all the data in front of me, and I would be happy to share additional data afterwards, but there's a significant amount of primary production that takes place within Ontario and Quebec. There is also a substantial amount of seasonal primary production and horticultural production that would take place in those two provinces. My thought would be that the number of temporary foreign workers who work between those two provinces would be a reflection of the amount of primary production activity within those two provinces as well.

[Translation]

Senator Mégie: Thank you. I have another question. After the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry published its report in June 2022, the government responded with an action plan for employers and workers participating in the Temporary Foreign Worker Program, the TFWP, and with initiatives provided for in the federal budget of 2022.

My question for you both is how much time needs to go by before we can assess with a good degree of precision the impact of the changes that are being brought in through the action plan? In your opinion, has the government really made the necessary changes to the agricultural and food processing sectors in order to attract and recruit workers in greater numbers through the TFWP?

[English]

Ms. Wright: Thank you for the question, senator. I would leave the answer to maybe Brodie or Mary, who would be working more directly with those recommendations and how they are being absorbed or inputted by employers.

conditions de travail ou des possibilités de travail plus alléchantes pour les travailleurs agricoles migrants que celles qui sont offertes par la voie du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)?

[Traduction]

Mme Wright : Merci de votre question, sénatrice.

Je veux m'assurer d'avoir bien compris la question sur le nombre important de travailleurs temporaires étrangers qui travaillent en Ontario et au Québec. Voulez-vous savoir pourquoi c'est le cas, ou voulez-vous savoir si ce sont les conditions de travail qui attirent les travailleurs dans ces provinces en particulier?

[Français]

La sénatrice Mégie : Oui.

[Traduction]

Mme Wright : Comme je n'ai pas toutes les données devant moi, je serais heureuse de transmettre des informations supplémentaires après la séance. En fait, une bonne partie de la production primaire se fait en Ontario et au Québec. La même chose s'observe pour la production primaire saisonnière et la production horticole. À mon avis, le nombre de travailleurs temporaires étrangers qui travaillent dans ces deux provinces est proportionnel au volume d'activités liées à la production primaire menées dans ces provinces.

[Français]

La sénatrice Mégie : Merci. J'ai une autre question. À la suite de la publication d'un rapport du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts en juin 2022, le gouvernement a répondu par un plan d'action pour les employeurs et la main-d'œuvre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et par les initiatives prévues dans le budget fédéral de 2022.

Je vous adresse à tous les deux la question : combien de temps faudra-t-il avant que l'on puisse mesurer avec précision l'impact des changements qui seront apportés en raison de ce plan d'action? D'après vous, le gouvernement a-t-il vraiment apporté les changements requis au secteur de la transformation agricole et alimentaire, pour pouvoir attirer plus de travailleurs et en recruter davantage au moyen du PTET?

[Traduction]

Mme Wright : Merci de votre question, sénatrice. Je vais peut-être laisser M. Berrigan ou Mme Robinson répondre, car ils travaillent directement avec ces recommandations et savent comment elles sont absorbées ou comprises par les employeurs.

Mr. Berrigan: Thank you, senator, for the question. It is a very good one and not an easy one to answer, to be perfectly honest with you.

I don't know that I could confidently speak to how much time we need to take to absorb the impact of some of the recent government measures or investments that have been made in this area, and I think Mary alluded to some of them. From my notes, Budget 2021 announced almost \$50 million over three years for worker supports, and just this past September, a number of new regulatory amendments came on stream as well to strengthen worker protection. I really don't want to say a time frame in terms of what it would take, but, to the earlier point that was made, it's important to reflect on and take stock of these measures to see whether they are having the desired effect before we can make an informed and evidence-based decision, as the committee has called it, on where there may be further gaps and where we need to place further emphasis.

Senator Bovey: I'll push the conversation a little further. Ms. Robinson, you mentioned in your opening statement the positives of the Agri-Food Pilot Program and the fact that you felt it should be expanded. Maybe that's the way we can look at this. It's due to expire in May 2023. What measures do you think the federal government should be taking to determine if and how that program should be ongoing? What would you see as the key objectives of expanding it, from your perspective? What would you recommend to expand it and make it better, rather than just saying it needs to be expanded? I want to get to the "how."

Ms. Robinson: You are right that it expires in May 2023. We're looking at this, as I said earlier, as a good first step, but we're taking stock with our members to see where the successes of it are and where the shortcomings of it are to be ready to respond to government when they come to us so we have some evidence to answer those questions. Hopefully at that point in time, we'll also have input from our members as to how they see it could be improved. I think it's still kind of early days for me to answer the question with a lot of evidence as we're still gathering that and people are still learning about how the program is operating and how it can be improved.

The education and the language requirements are certainly a big concern, and we will certainly look forward to collaborating with government as to how we address those points without putting undue burden on rural areas as we bring people in who maybe have language barriers. I certainly appreciate what it means to live in a rural community and see people you have

M. Berrigan : Merci de la question, sénatrice. C'est une excellente question, à laquelle il n'est pas facile de répondre, pour être parfaitement honnête avec vous.

Je ne sais pas si je peux parler avec certitude du temps requis pour absorber les effets de certaines des mesures prises récemment par le gouvernement ou des investissements effectués dans ce secteur. Je crois que Mme Robinson a mentionné un certain nombre de ces mesures. Selon mes notes, le budget de 2021 a annoncé un financement allant presque jusqu'à 50 millions de dollars sur trois ans pour le soutien aux travailleurs. En septembre dernier, un grand nombre de modifications réglementaires ont été mises en œuvre pour renforcer la protection des travailleurs. Je ne veux surtout pas établir de période précise, mais comme cela a été mentionné précédemment, il est important de revenir sur ces mesures et de voir si elles ont les effets désirés avant de prendre — selon l'expression employée par le comité — une décision éclairée et fondée sur des données probantes. Nous devons relever les autres lacunes possibles et les aspects qui doivent être approfondis.

La sénatrice Bovey : Je pousserai la conversation un peu plus loin. Madame Robinson, dans votre allocution d'ouverture, vous avez parlé des points positifs du Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire et du fait que vous considérez qu'il devrait être élargi. C'est peut-être ainsi que nous pourrions examiner la question. Ce programme expire en mai 2023. Quelles mesures pensez-vous que le gouvernement fédéral devrait prendre pour déterminer si et comment ce programme devrait être pérennisé? Quels devraient-être, selon vous, les objectifs clés de son élargissement? Que recommanderiez-vous de faire pour l'élargir et l'améliorer, au lieu de simplement conseiller de l'élargir? Je veux savoir comment procéder.

Mme Robinson : Vous avez raison : ce programme expire en mai 2023. Comme je l'ai indiqué précédemment, nous considérons que c'est un premier pas méritoire, mais nous consultons nos membres pour déterminer quelles en sont les réussites et les lacunes pour être prêts à répondre au gouvernement quand il nous consultera afin de disposer de données probantes pour répondre à ses questions. Espérons qu'à ce moment-là, nous aurons également l'avis de nos membres sur la manière dont on peut améliorer le programme. Je pense qu'il est encore un peu tôt pour répondre à la question en nous appuyant sur de nombreuses données, puisque nous recueillons encore l'information et les gens en apprennent encore sur la manière dont le programme fonctionne et dont il peut être amélioré.

L'éducation et les exigences linguistiques soulèvent certainement de nombreuses préoccupations, et c'est avec plaisir que nous collaborerons avec le gouvernement pour déterminer comment on peut aplanir ces difficultés sans imposer de fardeau indument lourd sur les régions rurales quand on fait venir des gens qui se heurtent peut-être à une barrière linguistique. Je sais

difficulty speaking with because they don't speak the language. We want to have retention, and we want to have people who are pleased to be here.

We'll come back with more information closer to the wrap-up of the program.

Senator Bovey: Do you have a timeline? We're obviously doing this study, and we'll be doing a report and taking it to the Senate for further discussion. Have you got a timeline for when you might be able to come up with some thoughts that will help us inform the conclusions of our report to inform our colleagues in the Senate so we can make solid recommendations including your thoughts?

Ms. Robinson: I don't have a timeline offhand, but I know this committee has asked us to come back to them with other information. Maybe we can put some thought into what that timeline can look like and give you that information.

Ms. Wright: Although this isn't specific to the one program, our National Workforce Strategic Plan Working Group on Foreign Workers and Immigration is looking at various ways to improve processes and that type of thing. We have just released an interim report for the entire project, but it also summarizes the working group's thoughts around foreign worker and immigration programs. I wonder if I may submit that interim report to the committee as a first step while we look at gathering evidence and the specific questions that have been asked today.

Senator Bovey: Thank you.

The Chair: I'm going to put forward an assumption to you, and I'd like you to comment on it. It's an assumption that I have around the jobs Canadians will simply not do over the longer term, primary agricultural jobs being one of those jobs that they will not do over the longer term, hence the need for all these entries into Canada for ag workers. Economists, on the other hand, have said it's a matter of supply and demand. If employers raised wages significantly, then the supply of labour would open up. Can you comment on both my assumption and on the proposals of economists, which I'm sure you have all read about?

Ms. Robinson: I'll make the first comment on that, senator. Thank you.

I believe you're right. There are jobs that Canadians unfortunately don't see themselves doing, and many of those are within agriculture, many are within hospitality and many are within transportation. We have all kinds of industries that suffer

certainement ce que c'est que de demeurer dans une communauté rurale et d'éprouver de la difficulté à communiquer avec des gens parce qu'ils ne parlent pas la langue du pays. Nous voulons garder les travailleurs à notre emploi et qu'ils soient heureux d'être ici.

Nous vous communiquerons plus d'information quand la clôture du programme approchera.

La sénatrice Bovey : Savez-vous combien de temps vous aurez besoin pour le faire? Nous sommes manifestement en train d'effectuer notre étude, et nous préparerons notre rapport afin de le déposer au Sénat afin de poursuivre les discussions. Savez-vous quand vous pourrez présenter des réflexions afin de nous aider à formuler les conclusions que nous ferons dans notre rapport afin d'informer nos collègues du Sénat pour que nous puissions présenter de solides recommandations inspirées de vos réflexions?

Mme Robinson : Je ne le sais pas pour l'instant, mais le comité nous a demandé de lui fournir d'autres renseignements. Peut-être pourrions-nous regarder de quoi l'échéancier pourrait avoir l'air et vous fournir cette information.

Mme Wright : Même s'il ne s'intéresse pas à ce seul programme, notre Groupe de travail sur le plan stratégique national sur la main-d'œuvre pour les travailleurs étrangers et l'immigration examine diverses manières d'améliorer les processus et ce genre de choses. Un rapport provisoire vient d'être publié sur l'ensemble du projet, résumant notamment les réflexions du groupe de travail sur les programmes de travailleurs étrangers et d'immigration. Je me demande si je pourrais commencer par remettre ce rapport provisoire au comité pendant que nous recueillons des données et répondons aux questions précises qui nous ont été posées aujourd'hui.

La sénatrice Bovey : Je vous remercie.

La présidente : Je vous soumettrai une présomption à laquelle je vous demanderais de réagir. Comme il y a des emplois que les Canadiens n'occuperont tout simplement pas à long terme, principalement dans le secteur agricole, je présume que c'est pour cette raison qu'on doit faire venir des travailleurs étrangers au Canada. Pour leur part, les économistes affirment que c'est une question d'offre et de demande. Si les employeurs augmentaient substantiellement les salaires, l'offre en main-d'œuvre augmenterait à l'avenant. Pourriez-vous formuler des observations sur ma présomption et les avis des économistes, que vous avez certainement tous lus?

Mme Robinson : Permettez-moi de répondre en premier, sénatrice. Je vous remercie.

Je crois que vous avez raison. Il y a des emplois que les Canadiens ne se voient malheureusement pas occuper, et beaucoup d'entre eux se trouvent dans les secteurs de l'agriculture, de l'hôtellerie et des transports. Il y a toutes sortes

from not being able to attract and retain employees for one reason or another. I would suggest that increasing wages would possibly play a role. I think for sure the economists are right. There is a tipping point when people will do just about anything if they're paid the right amount of money.

I would share with you a story from the beginning of COVID. We had a member who was an asparagus grower, and they relied on temporary foreign workers to harvest that asparagus crop, which is a very time-sensitive harvest. They put the call out locally that they were paying, I believe, \$40 per hour for people to come and harvest asparagus. At the end of the day, they had over 100 people show up, and by 2 p.m. they had 12 people left.

Back to the comments made about skilled work, this work is hard work. Some of it is very physically demanding, and it's also very skilled. I know people who are unemployed right now who would never be able to work on our farm because they just wouldn't have the skills or work ethic to do that.

I'll open it up for others to make comments as well.

Ms. Wright: Thanks, Mary. I agree with your comments. I'll build on them a little as well.

When talking about labour supply, I think agriculture has had a labour shortage for quite some time, which is growing into a crisis now. We're also seeing, if you look at the Canadian population, that it is declining, and I think every industry at this point is facing a labour shortage. That increases competition for workers to attract them to work in our industry. I think that's one consideration, to build on the points that Mary has made.

Also, I grew up in rural Ontario where there was vegetable production. The population sometimes in rural Canada does not support the number of workers required for the very time-sensitive harvest, for example, or the very time-sensitive planting season, whatever it may be. I know in the area I grew up, farmers and agriculture employers very much relied on the influx of seasonal workers because of the demand and the amount of labour it would take to harvest tomatoes, for example. That population in that area just didn't support the required workers.

I think there are a number of different ways to look at the value that temporary foreign workers bring and a number of different ways to look at the importance of the program,

d'industries qui souffrent de ne pas pouvoir attirer et conserver des employés pour une raison ou une autre. Je pense que l'augmentation des salaires pourrait jouer un rôle. Les économistes ont certainement raison. Il existe un point de bascule, au-delà duquel les gens sont prêts à faire à peu près n'importe quoi s'ils touchent le bon salaire.

J'aimerais vous faire part d'une situation survenue aux débuts de la COVID. Un de nos membres était un producteur d'asperges qui dépendait des travailleurs étrangers temporaires pour la récolte de ce produit, qui est très sensible au temps. Son équipe a lancé un appel à l'échelle locale en annonçant un salaire de 40 \$ l'heure, je crois, pour encourager les gens à venir récolter des asperges. Au total, plus de 100 personnes se sont présentées et, à 14 heures, il n'en restait plus que 12.

Pour en revenir aux observations sur la main-d'œuvre qualifiée, il s'agit d'un travail difficile. C'est parfois très exigeant physiquement, mais il faut aussi être très qualifié. Je connais des gens qui sont au chômage en ce moment et qui ne pourraient jamais travailler dans notre ferme parce qu'ils n'auraient tout simplement pas les compétences ou l'ardeur nécessaires pour le faire.

Je vais laisser la parole aux autres pour leur permettre d'intervenir également.

Mme Wright : Merci, madame Robinson. Je suis d'accord avec vous. Permettez-moi d'ajouter quelques autres observations dans le même ordre d'idées.

En ce qui concerne l'offre de main-d'œuvre, je pense que le secteur agricole connaît une pénurie de travailleurs depuis un certain temps, pénurie qui se transforme maintenant en une crise. Nous constatons également que la population canadienne est à la baisse et que toutes les industries font actuellement face à une pénurie de main-d'œuvre. Il y a une concurrence de plus en plus intense pour attirer des travailleurs dans notre secteur. Je pense que c'est un élément à prendre en considération, en plus des points soulevés par Mme Robinson.

Par ailleurs, j'ai grandi dans une région rurale de l'Ontario où l'on produit des légumes. Parfois, dans les régions rurales du Canada, la population n'a pas les moyens d'accueillir le nombre de travailleurs requis, par exemple, pour la période des récoltes ou la période des semences, le facteur temps étant très crucial dans les deux cas. Je sais que, dans la région où j'ai grandi, les agriculteurs et les employeurs du secteur agricole comptaient beaucoup sur l'afflux de travailleurs saisonniers en raison de la demande et de la quantité de main-d'œuvre nécessaire pour, disons, la récolte des tomates. La population de cette région n'avait tout simplement pas les moyens d'accueillir le nombre de travailleurs requis.

À mon avis, il y a plusieurs façons d'envisager la valeur qu'apportent les travailleurs étrangers temporaires et l'importance que revêt le programme, certainement du point de

certainly from a labour shortage point of view, but also, it's just sometimes the work that needs to be done requires a lot more people than live in that area year round.

The Chair: The question we're struggling with is, yes, temporary foreign workers bring value, but do they have to be temporary to bring value?

Let me try and ask you another question. We've heard the industry itself say that it treats employees well in the main, that there may be a few bad apples. Whether it's just a few bad apples or a few baskets, I'm not able to say. What does the industry association do to help employers maintain standards that are set by provincial and federal governments? What educational programs do you undertake?

Ms. Wright: I can start with answering and sharing some information about the programs, tools and supports that our organization, the Canadian Agricultural Human Resource Council provides. We provide tools and resources to agriculture employers to support HR best practices. For example, we have an agri HR tool kit which basically provides all of the resources around HR management, best practices, policies, health and safety, legislative requirements and human rights requirements that apply to all workers in Canada. We provide that, as well as direct training and work with employers through webinars and that type of thing.

In the past, we have provided a program called the quality agri workforce management program, which provided even more training specific to those employers who were interested in looking at bringing in temporary foreign workers, as well as those who are already bringing in temporary foreign workers. I'm pleased to say that we've received some funding to continue that work and that delivery to ensure that we are able to provide that training and education and support to employers.

To the question around whether foreign workers need to be temporary, I think, as you'll see in the interim report that I'll provide to the committee, that's a question that is really circumstantial, I would say. In some respects, the seasonal work and the seasonal nature of whatever commodity is being produced require that those jobs are more seasonal. As well, there's an assumption that every foreign worker that comes to Canada comes here thinking that they want to stay here year round. In many cases, seasonal workers value the opportunity to come to Canada and earn a good income and return to their home countries and their families so that they have that balance.

vue de la pénurie de main-d'œuvre. Toutefois, le travail qui doit être fait nécessite parfois beaucoup plus de gens que ceux qui vivent dans la région pendant l'année.

La présidente : La question qui nous préoccupe est la suivante : oui, les travailleurs étrangers temporaires apportent une valeur ajoutée, mais leur travail doit-il être temporaire pour ajouter de la valeur?

Je vais essayer de vous poser une autre question. Nous avons entendu des intervenants du milieu dire que le secteur traite bien les employés dans l'ensemble, mais qu'il y a peut-être quelques pommes pourries. J'ignore s'il s'agit d'une poignée de pommes pourries ou de quelques paniers. Que fait l'association sectorielle pour aider les employeurs à respecter les normes établies par les gouvernements provinciaux et fédéral? Quels programmes de sensibilisation offrez-vous?

Mme Wright : Je peux commencer par répondre et vous fournir quelques renseignements sur les programmes, les outils et les services de soutien offerts par notre organisation, le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture. Nous offrons des outils et des ressources aux employeurs agricoles pour favoriser des pratiques exemplaires en matière de ressources humaines. Par exemple, nous avons une boîte à outils pour les ressources humaines en agriculture qui contient essentiellement toutes les ressources concernant la gestion des ressources humaines, les pratiques exemplaires, les politiques, la santé et la sécurité, les exigences législatives et les exigences en matière de droits de la personne qui s'appliquent à tous les travailleurs au Canada. Nous offrons ces outils, ainsi qu'une formation directe, et nous travaillons avec les employeurs dans le cadre de webinaires et d'autres activités de ce genre.

Par le passé, nous avons offert un programme pour la gestion d'une main-d'œuvre agricole de qualité, qui comprenait une formation encore plus poussée à l'intention des employeurs qui envisageaient de recourir ou qui recouraient déjà à des travailleurs étrangers temporaires. Je suis heureuse de dire que nous avons reçu des fonds pour poursuivre ce travail et ces efforts afin que les employeurs puissent obtenir ce genre de formation, de sensibilisation et de soutien.

Pour ce qui est de savoir si les travailleurs étrangers doivent être temporaires, je pense qu'il s'agit d'une question vraiment circonstancielle, comme vous le verrez dans le rapport provisoire que je remettrai au comité. À certains égards, la nature saisonnière du travail et des produits fait en sorte que ces emplois sont surtout saisonniers. De plus, on présume que tous les travailleurs étrangers qui viennent au Canada ont l'intention d'y rester toute l'année. Dans bien des cas, les travailleurs saisonniers sont reconnaissants d'avoir la possibilité de venir au Canada, de gagner un bon revenu et de retourner dans leur pays d'origine et auprès de leur famille afin de maintenir cet équilibre.

In other cases, there are commodities and employers, as well as employees, who are looking at pathways to permanency. So I don't think there's one answer to that question and that, both from an employer and an employee point of view, having different options works for different people.

The Chair: We would like to thank all of you for sharing your perspectives, your information and your knowledge with us. It has helped us with our understanding of the sector considerably.

Colleagues, our meetings next week will be devoted to the consideration of the draft report on our study on GBA Plus, which was circulated to you yesterday.

(The committee adjourned.)

Dans d'autres cas, on opte pour la permanence, en fonction des produits et des employeurs, ainsi que des employés. Bref, je ne pense pas qu'il y ait une seule réponse à cette question. Je crois que, tant du point de vue de l'employeur que de l'employé, le fait d'avoir différentes options est utile pour chaque personne.

La présidente : Nous tenons à vous remercier tous de nous avoir fait part de vos points de vue, de vos données et de vos connaissances. Cela nous a beaucoup aidés à comprendre le secteur.

Chers collègues, nos réunions de la semaine prochaine seront consacrées à l'examen de l'ébauche de rapport sur notre étude sur l'ACS Plus, qui vous a été distribuée hier.

(La séance est levée.)
